



Rapport de gestion de Groupe Alithya inc.

Pour le trimestre et le semestre clos
le 30 septembre 2022

Table des matières

	Page
1. Mode de présentation	1
2. Énoncés prospectifs	1
3. Survol de l'entreprise	3
4. Plan d'affaires stratégique	6
5. Mesures non conformes aux IFRS et autres mesures financières	7
6. Faits saillants	9
7. Regroupement d'entreprises	11
8. Résultats d'exploitation	15
8.1 Revenus	16
8.2 Marge brute	17
8.3 Informations sectorielles	18
8.4 Charges d'exploitation	20
8.5 Autres résultats nets et charges	24
8.6 Perte nette et résultat par action	25
8.7 BAIIA et BAIIA ajusté	26
9. Nouveaux contrats	27
10. Liquidité et ressources en capital	27
10.1 Tableaux consolidés des flux de trésorerie	27
10.2 Flux de trésorerie – activités d'exploitation	27
10.3 Flux de trésorerie – activités d'investissement	28
10.4 Flux de trésorerie – activités de financement	29
10.5 Ressources en capital	29
10.6 Dette à long terme et dette nette	30
10.7 Obligations contractuelles	32
10.8 Arrangements hors bilan	32
11. Capital-actions	32
11.1 Capital émis	32
11.2 Offre publique de rachat dans le cours normal des activités	33
12. Parties liées	33
13. Résumé sur huit trimestres	34
14. Estimations comptables critiques	35
15. Modifications aux normes comptables en vigueur pour l'exercice dont la clôture sera le 31 mars 2023	35
16. Nouvelles normes et interprétations publiées, mais non encore entrées en vigueur	36
17. Risques et incertitudes	37
18. Évaluation par la direction de nos contrôles et procédures de communication de l'information	38

1. Mode de présentation

Le présent rapport de gestion passe en revue les résultats d'exploitation, la situation financière et les flux de trésorerie de Groupe Alithya inc. pour le trimestre et le semestre clos le 30 septembre 2022. Dans le présent rapport de gestion, les termes « Alithya », « Société », « Groupe », « nous », « nos » ou « notre » renvoient à Groupe Alithya inc. et à ses filiales ou à l'une ou l'autre d'entre elles, selon le contexte. Le présent document doit être lu parallèlement aux informations présentées dans les états financiers consolidés intermédiaires (les « états financiers pour le deuxième trimestre ») et les notes des états financiers de la Société pour les trimestres et les semestres clos les 30 septembre 2022 et 2021, ainsi qu'aux états financiers consolidés audités et au rapport de gestion pour l'exercice clos le 31 mars 2022. Ces documents, ainsi que la notice annuelle de la Société et l'information supplémentaire portant sur ses activités se trouvent sous le profil de la Société sur le site Web du Système électronique de données, d'analyse et de recherche (« SEDAR »), à l'adresse www.sedar.com, ainsi que sur le site Web de l'Electronic Data Gathering, Analysis, and Retrieval system (« EDGAR »), à l'adresse www.sec.gov.

Aux fins de présentation de l'information, la Société a dressé les états financiers pour le deuxième trimestre en dollars canadiens, en conformité avec la norme IAS 34 – Information financière intermédiaire qui figure dans les Normes internationales d'information financière (« IFRS ») établies par l'International Accounting Standards Board (« IASB »). Dans le présent rapport de gestion, sauf indication contraire, tous les montants en dollars (\$) sont exprimés en dollars canadiens, et toute mention du symbole « \$ US » désigne le dollar américain. Les variations, les ratios et les variations en pourcentage dans le présent rapport de gestion ont été établis d'après des chiffres non arrondis.

Le présent rapport de gestion comporte des mesures financières conformes et non conformes aux IFRS. Se reporter à la rubrique 5 intitulée « Mesures non conformes aux IFRS et autres mesures financières ».

Sauf indication contraire, lors de la préparation du présent rapport de gestion, la Société a tenu compte de l'information disponible jusqu'au 9 novembre 2022, soit la date à laquelle le conseil d'administration de la Société (le « Conseil ») a approuvé le présent rapport de gestion et les états financiers pour le deuxième trimestre.

2. Énoncés prospectifs

Le présent rapport de gestion contient des énoncés qui pourraient constituer de l'« information prospective » au sens des lois canadiennes sur les valeurs mobilières applicables et des « énoncés prospectifs » au sens attribué à « forward-looking statements » dans la loi américaine intitulée *Private Securities Litigation Reform Act of 1995* et d'autres dispositions applicables portant sur les règles refuges américaines (collectivement, les « énoncés prospectifs »). Les énoncés qui ne se rapportent pas exclusivement à des faits historiques ainsi que les énoncés portant sur les attentes de la direction à l'égard de la croissance, des résultats d'exploitation et du rendement futur et des perspectives d'affaires d'Alithya, et d'autres énoncés portant sur la stratégie commerciale et les plans d'Alithya ou se rapportant à des caractérisations de situations ou d'événements futurs constituent des énoncés prospectifs. Ces énoncés renferment souvent les termes et expressions « s'attend à », « entend », « prévoit », « prédit », « croit », « cherche à », « estime », « peut », « doit », « continue », « projette », « cible » et des termes ou expressions similaires ou des variantes de ceux-ci, ainsi que des verbes

au futur ou au conditionnel, mais ce ne sont pas tous les énoncés prospectifs qui contiennent ces termes et expressions particuliers.

Les énoncés prospectifs contenus dans le présent rapport de gestion font état, notamment, de renseignements ou de déclarations au sujet des éléments suivants : i) notre capacité à générer des revenus suffisants pour soutenir nos activités; ii) notre capacité à tirer parti des occasions d'affaires et à atteindre nos objectifs fixés dans notre plan stratégique couvrant les trois prochaines années; iii) notre aptitude à développer de nouvelles activités, à élargir l'étendue de notre gamme de services et à conclure de nouveaux contrats; iv) notre stratégie, nos activités futures et nos perspectives; v) notre besoin de réunir des capitaux additionnels et nos estimations concernant nos besoins futurs en matière de financement et d'immobilisations; vi) nos attentes concernant notre rendement financier, y compris nos revenus, notre rentabilité, nos travaux de recherche et de développement, nos coûts et nos charges, nos marges brutes, nos liquidités, nos ressources en capital et nos dépenses en immobilisations; vii) notre capacité à réaliser les synergies ou les économies de coûts prévues liés à l'intégration de nos acquisitions d'entreprises; et viii) la possibilité de reprendre les activités comme avant la pandémie de COVID-19.

Les énoncés prospectifs visent uniquement à aider notamment les investisseurs à comprendre les objectifs, les stratégies et les perspectives d'affaires d'Alithya ainsi que son cadre d'exploitation prévu, et pourraient ne pas convenir à d'autres fins. Même si la direction estime que les attentes projetées dans les énoncés prospectifs d'Alithya étaient raisonnables à la date à laquelle ceux-ci ont été formulés, il n'en demeure pas moins que les énoncés prospectifs reposent sur des opinions, des hypothèses et des estimations établies par la direction et, par conséquent, sont assujettis à divers risques et incertitudes et à d'autres facteurs, dont bon nombre échappent à la volonté d'Alithya et qui pourraient faire en sorte que les événements ou les résultats réels diffèrent sensiblement de ceux qui sont indiqués, de façon expresse ou implicite, dans ces énoncés. Ces risques et incertitudes comprennent, notamment, les facteurs énoncés dans la rubrique « Risques et incertitudes » du présent rapport de gestion, du rapport de gestion pour l'exercice clos le 31 mars 2022, du rapport de gestion pour le trimestre clos le 30 juin 2022, ainsi que dans les autres documents rendus publics par Alithya, y compris les documents déposés auprès des autorités en valeurs mobilières du Canada et des États-Unis à l'occasion et que l'on peut consulter sur SEDAR, à l'adresse www.sedar.com, et sur EDGAR, à l'adresse www.sec.gov. D'autres risques et incertitudes dont Alithya n'a actuellement pas connaissance ou qu'elle juge actuellement comme étant négligeables pourraient avoir une incidence défavorable importante sur sa situation financière, son rendement financier, ses flux de trésorerie, son entreprise ou sa réputation.

Les énoncés prospectifs figurant dans le présent rapport de gestion sont visés par les présentes mises en garde et sont à jour uniquement à la date du présent rapport de gestion. Alithya décline expressément toute obligation de mettre à jour ou de modifier tout énoncé prospectif, ou les facteurs ou hypothèses sur lesquels reposent ces énoncés, que ce soit pour tenir compte de nouveaux renseignements, d'événements futurs ou pour toute autre raison, à moins que les lois applicables l'y obligent. Les investisseurs sont priés de ne pas se fier outre mesure aux énoncés prospectifs, puisque les résultats réels pourraient différer considérablement de ceux-ci.

3. Survol de l'entreprise

Alithya est un chef de file en stratégie et transformation numérique en Amérique du Nord qui emploie 3 900 professionnels dédiés et hautement qualifiés au Canada, aux États-Unis et à l'international. La stratégie d'Alithya est fondée sur un plan de croissance interne accélérée et d'acquisitions complémentaires pour créer un chef de file mondial. L'offre intégrée de la Société repose sur quatre piliers d'expertise : les stratégies d'affaires, les solutions infonuagiques d'entreprise, les services applicatifs, ainsi que les données et l'analytique.

Outre des solutions et des services, Alithya déploie des experts-conseils afin de concevoir, bâtir et mettre en œuvre des solutions novatrices et efficaces pour répondre aux enjeux d'affaires complexes et uniques de ses clients dans les domaines des services financiers, de l'assurance, de l'énergie renouvelable, de l'industrie manufacturière, des télécommunications, du transport et de la logistique, des services professionnels, de la santé et des gouvernements.

Offre de services

Les services d'Alithya comprennent un éventail complet de services de technologies numériques répondant aux besoins des clients, dont les suivants :

- **Stratégie d'affaires.** Alithya dirige ses clients tout au long du processus de prise de décision, notamment en ce qui concerne la planification stratégique, la gestion du changement, l'évolution des systèmes, les processus opérationnels, l'expérience employé, le changement transformationnel, etc. En utilisant les méthodologies les plus répandues, nous aidons nos clients à maximiser leur efficacité et à tirer leur épingle du jeu en cette ère de transformation numérique. Nous produisons des résultats grâce à divers services liés à la stratégie d'affaires, notamment des services de conseil stratégique, de transformation numérique, de gestion de la performance organisationnelle et d'architecture d'entreprise.
- **Services applicatifs.** Les experts d'Alithya guident les clients à travers toutes les facettes des services applicatifs, de la migration des systèmes patrimoniaux jusqu'à l'adoption de solutions numériques d'avant-garde, en passant par la mise au point de solutions complètement nouvelles fondées sur les technologies les plus avancées. Nos experts aident aussi les clients à effectuer des choix parmi les solutions et les stratégies d'hébergement infonuagiques, sur site ou hybrides. Les services applicatifs fournis par Alithya comprennent le développement d'applications numériques (DevOps), la modernisation des systèmes patrimoniaux, l'ingénierie logicielle et de contrôle, les infrastructures infonuagiques, l'assurance-qualité et le test automatisé.
- **Solutions d'entreprise.** En s'associant à des partenaires clés dans l'industrie, dont certains des plus importants fournisseurs de solutions d'infonuagique d'entreprise au monde, les experts d'Alithya aident les clients à déployer à l'échelle de leur entreprise des systèmes qui augmenteront leur efficacité sur le plan des finances, du capital humain, de l'exploitation et de la commercialisation. Les services liés aux solutions d'entreprise fournis par Alithya incluent notamment la planification des ressources d'entreprise (ERP), la gestion du rendement de l'organisation ou de l'entreprise (CPM/EPM), la gestion des relations clients ou de l'expérience client (CRM/CXM) et la gestion du capital humain (HCM).

- **Données et analyses.** L'analyse des données joue un rôle essentiel dans l'optimisation des processus d'entreprise. Grâce à des systèmes et à des logiciels de TI spécialisés, les scientifiques de données d'Alithya aident les clients à accroître leur compréhension des affaires et à prendre de meilleures décisions d'affaires grâce à une collecte de données améliorée, à l'analyse de mégadonnées, à l'apprentissage automatique et à la production de rapports. Les services de données et d'analyse fournis par Alithya concernent notamment l'intelligence d'affaires, la gestion des données, l'intelligence artificielle et l'apprentissage automatique, ainsi que l'Internet des objets (IoT).

Sur le plan géographique, Alithya exerce des activités d'un bout à l'autre du Canada, aux États-Unis et à l'international, et offre une gamme complète de services en stratégie et en technologies numériques, auxquels s'ajoute une connaissance approfondie d'un éventail de technologies et de domaines commerciaux.

Contexte concurrentiel

De nos jours, pour de nombreuses sociétés, les systèmes et les infrastructures numériques représentent l'un des actifs les plus importants et les plus stratégiques. Ces actifs, dont l'acquisition nécessite des investissements importants, agissent de plus en plus comme facteur de différenciation et vecteur de croissance clés pour les clients.

Par conséquent, les entreprises recherchent des solutions leur permettant de continuer de se distinguer de leurs concurrents au moyen de processus d'affaires exclusifs, de même que de produits personnalisés. C'est là où la transformation numérique entre en jeu, car elle invite les sociétés à changer d'approche et à passer des technologies de l'information traditionnelles à des technologies numériques souples.

Alors que les dépenses des entreprises ne cessent d'augmenter dans le domaine de la technologie, les entreprises en technologie numérique comme Alithya s'efforcent de proposer des idées innovatrices et une expertise industrielle verticale approfondie, tout en facilitant la transformation des processus d'affaires grâce à l'utilisation de technologies optimales.

Alithya estime être bien placée pour tirer parti de cette tendance des clients à investir dans les technologies numériques. Le modèle d'entreprise d'Alithya repose sur une philosophie consistant à offrir des solutions souples et créatives qui permettent aux clients de tirer le meilleur parti de leurs investissements dans les technologies numériques. Alithya se positionne elle-même comme un conseiller de confiance et un partenaire de consultation agile capable de produire des résultats rapidement pour ses clients.

Les concurrents d'Alithya comprennent les entreprises d'intégration de systèmes, les sociétés de programmation à forfait, les sociétés de développement d'applications, les fournisseurs de services infonuagiques, les cabinets de services-conseils de grande envergure ou traditionnels, les groupes de services professionnels des sociétés de matériel informatique, les sociétés de services de gestion des infrastructures et d'impartition et les sociétés de services numériques spécialisées. De plus, Alithya livre concurrence à un nombre important de petites sociétés locales sur les divers marchés géographiques sur lesquels elle exerce des activités.

Alithya rivalise sur la base des principaux facteurs de différenciation suivants : la capacité de fournir des services-conseils en vision et en stratégie, la capacité de fournir des services numériques, le rendement et la fiabilité, la qualité du soutien technique, de la formation et des services, la capacité d'adaptation aux besoins

des clients, la réputation et l'expérience, la stabilité financière et la gouvernance d'entreprise solide ainsi que le prix concurrentiel de ses services.

Alithya a également recours aux mesures suivantes pour rivaliser efficacement : a) des investissements permettant de mettre à l'échelle ses secteurs de pratique; b) un modèle de recrutement, de formation et de maintien en poste bien développé; c) un modèle de prestation de services fructueux; d) une culture et une approche intrapreneuriale; e) une vaste banque de références; f) des investissements continus dans l'amélioration des processus et l'accroissement des connaissances; g) des investissements dans les infrastructures et les activités de recherche et de développement; h) un souci constant d'adaptation aux besoins des clients, de la qualité des services et de l'offre de prix concurrentiels; et i) des capacités de gestion de projets et une expertise technique.

4. Plan d'affaires stratégique

Alithya a adopté un plan stratégique d'une durée de trois ans qui a pour objectif de renforcer sa position en vue de faire de l'entreprise un chef de file de confiance dans le domaine de la transformation numérique.

Selon ce plan, l'ampleur et l'envergure consolidées que prendra Alithya devraient lui permettre d'étendre ses activités sur le plan géographique, d'approfondir son expertise, de diversifier son offre intégrée et de se positionner dans la chaîne de valeur pour cibler les segments des services de TI qui connaissent l'essor le plus rapide. La spécialisation d'Alithya dans le domaine des technologies numériques et l'approche flexible qu'elle applique pour déployer des solutions d'entreprise et offrir des solutions adaptées à des objectifs d'affaires précis répondent directement aux attentes des clients.

Plus précisément, Alithya a mis au point un plan de croissance à trois volets qui se détaille comme suit :

- Augmenter son ampleur au moyen de la croissance interne et des acquisitions complémentaires en :
 - générant une croissance interne rentable grâce à l'innovation, aux offres à forte valeur ajoutée et aux relations clients fondées sur la confiance;
 - réalisant des acquisitions d'entreprises porteuses de valeur grâce à une expansion géographique nord-américaine de manière à compléter la présence actuelle sur le marché, notamment sur le plan géographique, tout en ajoutant progressivement d'importantes offres de solutions d'entreprise intégrées et une expertise spécialisée.
- Atteindre un des meilleurs taux d'engagement du personnel en :
 - favorisant une culture de collaboration, de diversité et d'appartenance;
 - veillant au bien-être des employés et à leur épanouissement personnel;
 - investissant dans le perfectionnement de ses leaders et employés.
- Fournir aux investisseurs, aux partenaires et aux parties prenantes un rendement du capital investi croissant à long terme en :
 - renforçant ses relations avec ses clients actuels, à titre de principal conseiller de confiance, en créant de la valeur à long terme;
 - investissant dans l'innovation et dans le développement d'une offre de services à forte valeur ajoutée;
 - agissant de façon responsable, avec une vision durable et respectueuse envers ses parties prenantes, et en établissant son cadre et ses priorités en matière de facteurs environnementaux, sociaux et de gouvernance.

5. Mesures non conformes aux IFRS et autres mesures financières

Alithya présente de l'information sur ses résultats financiers conformément aux IFRS. Le présent rapport de gestion comprend certaines mesures non conformes aux IFRS ainsi que d'autres mesures financières et ratios financiers à des fins d'évaluation du rendement financier d'Alithya. Ces mesures n'ont pas de définition normalisée selon les IFRS. Elles ne sont donc vraisemblablement pas comparables à des mesures similaires présentées par d'autres sociétés. Ces mesures doivent être vues comme un supplément d'information et non comme une substitution à l'information financière établie conformément aux IFRS.

Les mesures non conformes aux IFRS auxquelles Alithya a recours sont décrites ci-dessous :

BAIIA et marge du BAIIA

Le terme « BAIIA » désigne le résultat net avant ajustement pour tenir compte de la charge (du recouvrement) d'impôts, des charges financières nettes, de l'amortissement des immobilisations incorporelles et de l'amortissement des immobilisations corporelles et des actifs au titre de droits d'utilisation.

Le terme « marge du BAIIA » désigne le pourcentage du total des revenus que représente le BAIIA pendant une période donnée.

La direction est d'avis que le BAIIA et la marge du BAIIA sont des mesures utiles aux investisseurs, car elles donnent une indication des résultats tirés des principales activités de la Société avant de prendre en compte la manière dont ces activités sont financées et assujetties à l'impôt, ainsi que l'amortissement hors trésorerie. Pour un rapprochement de la perte nette et du BAIIA, se reporter à la sous-rubrique 8.7 intitulée « BAIIA et BAIIA ajusté ».

BAIIA ajusté et marge du BAIIA ajusté

Le terme « BAIIA ajusté » désigne le résultat net avant ajustement pour tenir compte de la charge (du recouvrement) d'impôts, des charges financières nettes, des opérations de change, de l'amortissement des immobilisations incorporelles, de l'amortissement des immobilisations corporelles et des actifs au titre de droits d'utilisation, de la dépréciation des immobilisations incorporelles et du goodwill, de la rémunération fondée sur des actions, des coûts d'acquisition, d'intégration et de réorganisation d'entreprises, des coûts de mise en œuvre des systèmes ERP internes et des autres éléments excédentaires et ponctuels.

Le terme « marge du BAIIA ajusté » désigne le pourcentage du total des revenus que représente le BAIIA ajusté pendant une période donnée.

La direction est d'avis que le BAIIA ajusté et la marge du BAIIA ajusté sont des mesures utiles aux investisseurs, car elles permettent de comparer les résultats d'exploitation d'une période à une autre. Ces mesures donnent également une indication de la rentabilité des principales activités de la Société avant que soit prise en compte la manière dont ces activités sont financées et assujetties à l'impôt, ainsi que les éléments hors trésorerie et les autres éléments susmentionnés. Pour un rapprochement de la perte nette et du BAIIA ajusté, voir la sous-rubrique 8.7 intitulée « BAIIA et BAIIA ajusté ».

Revenus en dollars constants et croissance en dollars constants

Les « revenus en dollars constants » constituent une mesure des revenus et des revenus par emplacement géographique avant la prise en compte de la conversion des devises. Cette mesure est obtenue en convertissant les revenus et les revenus par emplacement géographique de la période considérée en devise locale au moyen des taux de change pour la période équivalente de l'exercice précédent.

La « croissance en dollars constants » constitue une mesure de la croissance des revenus et de la croissance des revenus par emplacement géographique, exprimée sous forme de pourcentage, avant la prise en compte de la conversion des devises. Cette mesure est obtenue en divisant les revenus en dollars constants, décrits ci-dessus, par les revenus de la période précédente.

La direction est d'avis que les revenus en dollars constants et la croissance en dollars constants sont des mesures utiles aux investisseurs, car elles permettent d'ajuster les revenus afin d'exclure l'effet des fluctuations des taux de change pour comparer plus facilement le rendement de l'entreprise d'une période à l'autre. Se reporter à la sous-rubrique 8.1 intitulée « Revenus » pour obtenir le rapprochement des revenus et des revenus en dollars constants par emplacement géographique.

Dettes nettes

Le terme « dette nette » désigne la dette à long terme, notamment la tranche courante, moins la trésorerie et les liquidités soumises à des restrictions. Pour obtenir le montant du calcul de la dette nette, se reporter à la sous-rubrique 10.6 intitulée « Dette à long terme et dette nette ». La direction est d'avis que la dette nette est utile aux investisseurs, car elle donne une indication sur les liquidités de la Société.

Autres mesures financières

Les autres mesures financières utilisées par Alithya sont décrites ci-dessous :

La « marge brute en pourcentage des revenus » est calculée en divisant la marge brute par les revenus.

Les « charges de vente, générales et administratives, en pourcentage des revenus » sont calculées en divisant les charges de vente, générales et administratives par les revenus.

Le terme « nouveaux contrats » désigne le montant des accords de revenus conclus au cours de la période, incluant ceux acquis dans le contexte d'acquisition d'entreprise, ainsi que les renouvellements, les prolongations et autres changements aux contrats existants. La direction est d'avis que les renseignements sur les nouveaux contrats peuvent fournir des données tendanciellles intéressantes aux investisseurs en ce qui a trait aux variations du volume d'affaires au fil du temps.

Le « ratio nouveaux contrats-facturation » est calculé en divisant la valeur des nouveaux contrats par les revenus, pour la même période. La direction est d'avis que ce ratio permet l'appréciation du carnet de commandes de la Société et donne des renseignements utiles aux investisseurs sur les variations du volume d'affaires au fil du temps. L'utilisation de ce ratio est plus appropriée sur une longue période, car il peut fluctuer de façon importante d'un trimestre à l'autre.

6. Faits saillants

Résultats d'exploitation (en milliers de dollars)	Trimestres clos les 30 septembre		Semestres clos les 30 septembre	
	2022	2021	2022	2021
	\$	\$	\$	\$
Revenus	128 933	105 277	255 697	208 198
Marge brute	37 760	28 473	71 824	56 813
Marge brute en pourcentage des revenus ¹	29,3 %	27,0 %	28,1 %	27,3 %
Charges de vente, générales et administratives	30 421	24 885	59 348	47 632
Charges de vente, générales et administratives en pourcentage des revenus ¹	23,6 %	23,6 %	23,2 %	22,9 %
Perte nette	(435)	(2 777)	(4 599)	(4 809)
Perte de base et diluée par action	—	(0,03)	(0,05)	(0,06)
BAIIA ajusté ²	9 440	5 035	15 638	12 047
Marge du BAIIA ajusté ²	7,3 %	4,8 %	6,1 %	5,8 %

Autres (en milliers de dollars)	30 septembre	31 mars
	2022	2022
	\$	\$
Total des actifs	512 255	447 721
Passifs financiers non courants ³	161 000	105 113
Total de la dette à long terme	166 185	106 676
Dette nette ⁴	140 273	85 767

Actions, options sur actions et unités d'actions en circulation	8 novembre 2022
Actions à droit de vote subalterne de catégorie A (« actions à droit de vote subalterne »)	87 378 707
Actions à droit de vote multiple de catégorie B (« actions à droit de vote multiple »)	7 171 616
Options sur actions ⁵	4 706 462
Unités d'actions différées (« UAD »)	535 002
Unités d'actions incessibles (« UAI »)	181 498
Droits à la valeur d'actions liés au rendement (« UAR »)	860 383

¹ Il s'agit d'une autre mesure financière. Se reporter à la rubrique 5 intitulée « Mesures non conformes aux IFRS et autres mesures financières » pour obtenir une explication de la composition de cette autre mesure financière.

² Il s'agit d'une mesure non conforme aux IFRS. Se reporter à la rubrique 5 intitulée « Mesures non conformes aux IFRS et autres mesures financières » pour obtenir une explication de la composition et de l'utilité de cette mesure non conforme aux IFRS, ainsi qu'à la sous-rubrique 8.7 intitulée « BAIIA et BAIIA ajusté » pour obtenir le rapprochement quantitatif par rapport aux mesures conformes aux IFRS les plus directement comparables.

³ Les passifs financiers non courants comprennent la tranche non courante de la dette à long terme et la tranche non courante des obligations locatives.

⁴ Il s'agit d'une mesure non conforme aux IFRS. Se reporter à la rubrique 5 intitulée « Mesures non conformes aux IFRS et autres mesures financières » pour obtenir une explication de la composition et de l'utilité de cette mesure non conforme aux IFRS, ainsi qu'à la sous-rubrique 10.6 intitulée « Dette à long terme et dette nette » pour obtenir le rapprochement quantitatif par rapport aux mesures conformes aux IFRS les plus directement comparables.

⁵ Incluent 657 896 options sur actions pour achat d'actions à droit de vote multiple.

Pour le trimestre clos le 30 septembre 2022 :

- Les revenus ont connu une hausse de 22,5 % pour atteindre 128,9 M\$, contre 105,3 M\$ pour le même trimestre de l'exercice précédent.
- La marge brute a connu une hausse de 32,6 % pour s'établir à 37,8 M\$, contre 28,5 M\$ pour le même trimestre de l'exercice précédent.
- La marge brute en pourcentage des revenus s'est chiffrée à 29,3 %, par rapport à 27,0 % pour le même trimestre de l'exercice précédent. Sur une base séquentielle, la marge brute en pourcentage des revenus a connu une hausse par rapport à 26,9 % au premier trimestre de l'exercice en cours.
- Le BAIIA ajusté a connu une hausse de 87,5 % pour s'établir à 9,4 M\$, ou à 7,3 % en pourcentage des revenus, et ce, par rapport à 5,0 M\$, ou à 4,8 % en pourcentage des revenus, pour le même trimestre de l'exercice précédent.
- La perte nette s'est établie à 0,4 M\$, ou à 0,00 \$ par action, alors qu'elle atteignait 2,8 M\$, ou 0,03 \$ par action, pour le même trimestre de l'exercice précédent.
- Les nouveaux contrats¹ pour le deuxième trimestre ont totalisé 119,3 M\$, ce qui s'est traduit par un ratio nouveaux contrats-facturation¹ de 0,93 pour le trimestre, et pour les douze derniers mois, les nouveaux contrats ont totalisé 497,1 M\$, ce qui s'est traduit par un ratio nouveaux contrats-facturation de 1,02.

¹ Il s'agit d'une autre mesure financière. Se reporter à la rubrique 5 intitulée « Mesures non conformes aux IFRS et autres mesures financières » pour obtenir une explication de la composition de cette autre mesure financière.

7. Regroupement d'entreprises

Datum Consulting Group, LLC et ses sociétés affiliées

Aperçu

Le 1^{er} juillet 2022, la Société a acquis la totalité des titres de capitaux propres émis et en circulation de l'entreprise américaine Datum Consulting Group, LLC et de ses sociétés affiliées (« Datum ») (l'« acquisition de Datum »), un chef de file des services de transformation numérique au moyen du protocole IP qui soutient des organisations traitant de grands volumes de données, dont des assureurs et les gouvernements.

L'acquisition de Datum a été réalisée pour une contrepartie de l'achat et d'autres contreparties représentant un montant total maximal de 47 263 000 \$ US (60 836 000 \$).

La contrepartie de l'achat, d'un montant total de 28 975 000 \$ US (37 296 000 \$), comprenait : i) un montant en espèces de 15 317 000 \$ US (19 716 000 \$), déduction faite d'un ajustement relatif au fonds de roulement; ii) un montant de 4 313 000 \$ US (5 552 000 \$) payé au moyen de l'émission de 1 867 262 actions à droit de vote subalterne; et iii) un solde de vente de 9 345 000 \$ US (12 028 000 \$), correspondant à une contrepartie en espèces différée, exigible au cours d'une période de trois ans, soit les 1^{er} juillet 2023, 2024 et 2025 (les « dates d'anniversaire »).

Les autres contreparties, d'un montant maximal de 18 288 000 \$ US (23 540 000 \$), comprenaient : i) une contrepartie en espèces différée de 975 000 \$ US (1 255 000 \$); ii) une contrepartie en actions différée comprenant 1 867 261 actions à droit de vote subalterne ayant une valeur de 4 313 000 \$ US (5 552 000 \$); et iii) une contrepartie au titre de la clause d'indexation sur le résultat potentiel pouvant atteindre 13 000 000 \$ US (16 733 000 \$), toutes exigibles au cours d'une période de trois ans aux dates d'anniversaire.

La contrepartie en espèces différée sera comptabilisée comme rémunération des employés liée à l'acquisition de l'entreprise au cours d'une période de trois ans.

La contrepartie en actions différée sera comptabilisée comme rémunération fondée sur des actions versée à un employé au cours d'une période de trois ans.

La contrepartie au titre de la clause d'indexation sur le résultat potentiel est payable sous forme d'un montant en espèces (75 %), qui sera comptabilisé comme rémunération des employés liée à l'acquisition de l'entreprise, et sous forme d'actions à droit de vote subalterne (25 %), qui seront comptabilisées comme rémunération fondée sur des actions. De ces actions, un maximum de 1 517 151 actions à droit de vote subalterne sont disponibles pour émission, et leur valeur s'élève à 3 505 000 \$ US (4 511 000 \$). Des périodes se terminant respectivement à chacune des dates d'anniversaire sont prévues pour la contrepartie au titre de la clause d'indexation sur le résultat potentiel. La contrepartie au titre de la clause d'indexation sur le résultat potentiel exigible en espèces sera passée en charge au cours d'une période de trois ans, au fur et à mesure de la prestation des services correspondants, et établie selon la meilleure estimation du paiement requis pour le règlement de la présente obligation à la fin de la période de présentation de l'information financière. La contrepartie au titre de la clause d'indexation sur le résultat potentiel exigible sous forme d'actions sera passée en charge au cours d'une période d'acquisition des droits de trois ans, et le montant comptabilisé à titre de charge sera ajusté pour refléter le nombre d'attributions qui devraient répondre aux conditions de service connexe et de rendement non lié au marché, de sorte que le montant comptabilisé à terme comme charge sera

fondé sur le nombre d'attributions qui répondent aux conditions de service connexe et de rendement non lié au marché aux dates d'acquisition des droits.

La juste valeur des actifs acquis, des passifs pris en charge et de la contrepartie de l'acquisition a été établie de manière provisoire, en attendant la réalisation d'une évaluation indépendante. L'aspect le plus important qui reste à finaliser a trait à l'évaluation des immobilisations incorporelles. Si de nouveaux renseignements sur des faits et des circonstances qui existaient à la date de l'acquisition de Datum étaient obtenus dans l'année suivant cette date et que ces nouveaux renseignements imposaient un ajustement des montants mentionnés ci-dessous ou révélaient des provisions supplémentaires pour des conditions qui existaient à la date de l'acquisition de Datum, les justes valeurs seraient alors révisées. Par conséquent, les valeurs indiquées dans le tableau ci-bas peuvent changer. L'acquisition de Datum est comptabilisée à l'aide de la méthode de l'acquisition.

Pour le trimestre et le semestre clos le 30 septembre 2022, la Société a engagé des coûts d'acquisition connexes ayant trait à l'acquisition de Datum d'environ 350 000 \$ et d'environ 1 356 000 \$, respectivement. Ces coûts ont été comptabilisés dans l'état consolidé du résultat net en tant que coûts d'acquisition, d'intégration et de réorganisation d'entreprises.

Répartition du prix d'acquisition

La répartition provisoire de la juste valeur des actifs acquis et des passifs pris en charge s'établit comme suit :

Acquisition de Datum (en milliers de dollars)	\$
Actifs courants	
Trésorerie	2 798
Débiteurs et autres créances	3 663
Travaux en cours	1 301
Charges payées d'avance	159
	7 921
Actifs non courants	
Autres actifs	2
Immobilisations corporelles	55
Actifs au titre de droits d'utilisation	135
Immobilisations incorporelles	22 396
Goodwill	16 967
Total des actifs acquis	47 476
Passifs courants	
Créditeurs et charges à payer	4 007
Revenus différés	908
Tranche courante des obligations locatives	71
	4 986
Passifs non courants	
Obligations locatives	64
Passifs d'impôts différés	5 953
Total des passifs pris en charge	11 003
Actifs nets acquis	36 473

Goodwill

Le goodwill comptabilisé correspond principalement à la valeur économique future attribuée à la rentabilité et à la main-d'œuvre de l'entreprise acquise ainsi qu'aux synergies qui devraient découler de l'intégration de Datum dans les activités existantes du Groupe. La Société ne prévoit pas que le montant du goodwill soit déductible aux fins de l'impôt.

Contrepartie payée

Le tableau suivant présente un sommaire de la juste valeur à la date d'acquisition pour chaque catégorie de contrepartie :

Acquisition de Datum (en milliers de dollars)	\$
Contrepartie transférée en espèces	19 716
Émission de 1 867 262 actions à droit de vote subalterne	5 552
Solde de prix d'achat, d'une valeur nominale de 9 435 000 \$ US (12 028 000 \$)	11 205
Contrepartie totale transférée	36 473

Contribution de Datum aux résultats du Groupe

Pour le trimestre et le semestre clos le 30 septembre 2022, les activités de Datum ont généré des revenus d'environ 4 905 000 \$. Pour le trimestre et le semestre clos le 30 septembre 2022, les activités de Datum ont contribué à la perte nette consolidée du Groupe pour un montant de 3 487 000 \$, ce qui comprend les coûts d'amortissement qui se rapportent principalement aux relations clients acquises de 1 729 000 \$, une rémunération fondée sur des actions liée à l'acquisition de l'entreprise de 967 000 \$, et des coûts d'acquisition et d'intégration, respectivement de 706 000 \$ et de 1 713 000 \$.

8. Résultats d'exploitation

(en milliers de dollars, sauf les montants par action)	Trimestres clos les 30 septembre		Semestres clos les 30 septembre	
	2022	2021	2022	2021
	\$	\$	\$	\$
Revenus	128 933	105 277	255 697	208 198
Coût des revenus	91 173	76 804	183 873	151 385
Marge brute	37 760	28 473	71 824	56 813
Charges d'exploitation				
Charges de vente, générales et administratives	30 421	24 885	59 348	47 632
Coûts d'acquisition, d'intégration et de réorganisation d'entreprises	2 741	689	4 623	4 632
Amortissement	1 602	1 247	3 181	2 800
Amortissement des immobilisations incorporelles	6 708	3 450	11 407	6 830
Perte (gain) de change	64	(42)	(100)	26
	41 536	30 229	78 459	61 920
Perte d'exploitation	(3 776)	(1 756)	(6 635)	(5 107)
Charges financières nettes	2 301	1 075	4 094	2 024
Perte avant impôts	(6 077)	(2 831)	(10 729)	(7 131)
Charge (recouvrement) d'impôts				
Exigibles	164	(148)	48	(196)
Différés	(5 806)	94	(6 178)	(2 126)
	(5 642)	(54)	(6 130)	(2 322)
Perte nette	(435)	(2 777)	(4 599)	(4 809)
Perte de base et diluée par action	—	(0,03)	(0,05)	(0,06)

8.1 Revenus

Le tableau suivant fait un rapprochement entre les revenus en dollars constants¹ et les revenus par emplacement géographique :

(en milliers de dollars, sauf les pourcentages)	Trimestres clos les 30 septembre			Semestres clos les 30 septembre		
	2022	2021	% ²	2022	2021	%
Total des revenus d'Alithya, tels que déclarés	128 933	105 277	22,5 %	255 697	208 198	22,8 %
Écart avant la prise en compte du taux de change	21,3 %			21,6 %		
Prise en compte du taux de change	1,2 %			1,2 %		
Écart par rapport à la période précédente	22,5 %			22,8 %		
Canada						
Revenus en dollars constants	75 123	66 966	12,2 %	153 320	135 990	12,7 %
Prise en compte du taux de change	—			—		
Revenus pour le Canada, tels que déclarés	75 123	66 966	12,2 %	153 320	135 990	12,7 %
É.-U.						
Revenus en dollars constants	48 073	35 119	36,9 %	91 042	66 046	37,8 %
Prise en compte du taux de change	1 736			3 392		
Revenus pour les É.-U., tels que déclarés	49 809	35 119	41,8 %	94 434	66 046	43,0 %
International						
Revenus en dollars constants	4 516	3 192	41,5 %	8 803	6 162	42,9 %
Prise en compte du taux de change	(515)			(860)		
Revenus pour l'international, tels que déclarés	4 001	3 192	25,3 %	7 943	6 162	28,9 %

¹ Mesure non conforme aux IFRS. Consulter la rubrique 5 intitulée « Mesures non conformes aux IFRS et autres mesures financières » pour obtenir une explication de la composition et de l'utilité de cette mesure non conforme aux IFRS.

² Croissance en dollars constants, qui est une mesure non conforme aux IFRS. Consulter la rubrique 5 intitulée « Mesures non conformes aux IFRS et autres mesures financières » pour obtenir une explication de la composition et de l'utilité de cette mesure non conforme aux IFRS.

Pour le trimestre clos le 30 septembre 2022, les revenus ont atteint 128,9 M\$, incluant les 8,3 M\$ de Vitalyst, LLC (« Vitalyst ») et les 4,9 M\$ de Datum tirés de leur acquisition par la Société respectivement le 31 janvier 2022 (l'« acquisition de Vitalyst ») et le 1^{er} juillet 2022, ce qui représente une augmentation de 23,6 M\$, ou de 22,5 %, par rapport aux 105,3 M\$ constatés pour le trimestre clos le 30 septembre 2021. Sur une base séquentielle, les revenus ont augmenté de 2,1 M\$, par rapport à 126,8 M\$ pour le premier trimestre de l'exercice en cours.

Pour le trimestre clos le 30 septembre 2022, les revenus tirés des activités au Canada se sont élevés à 75,1 M\$, ce qui correspond à une hausse de 8,1 M\$, ou de 12,2 %, par rapport aux revenus de 67,0 M\$ pour le trimestre clos le 30 septembre 2021. L'augmentation des revenus est attribuable à la croissance interne dans tous les secteurs, notamment à la croissance générée par les deux contrats à long terme signés dans le cadre d'une acquisition au cours du premier trimestre de l'exercice précédent.

Pour le trimestre clos le 30 septembre 2022, les revenus tirés des activités aux États-Unis ont atteint 49,8 M\$, soit une hausse de 14,7 M\$, ou de 41,8 %, par rapport aux revenus de 35,1 M\$ pour le trimestre clos le 30 septembre 2021, principalement en raison des revenus de 8,3 M\$ tirés de l'acquisition de Vitalyst et de 4,9 M\$ tirés de l'acquisition de Datum et de l'incidence favorable du taux de change du dollar américain de 1,7 M\$. Cette hausse a été partiellement contrebalancée par une baisse des revenus dans certains secteurs d'activité. Sur une base séquentielle, les revenus tirés des activités aux États-Unis ont augmenté de 5,2 M\$, par rapport à 44,6 M\$ pour le premier trimestre de l'exercice en cours.

À l'international, les revenus ont connu une hausse de 0,8 M\$, ou de 25,3 %, pour s'établir à 4,0 M\$, comparativement à 3,2 M\$ pour le trimestre correspondant de l'exercice précédent, stimulés par une forte croissance des niveaux d'activité. Cette hausse a été partiellement contrebalancée par l'incidence défavorable du taux de change de 0,5 M\$ entre les deux périodes.

Pour le semestre clos le 30 septembre 2022, les revenus ont atteint 255,7 M\$, incluant les 16,7 M\$ tirés de l'acquisition de Vitalyst et les 4,9 M\$ tirés de l'acquisition de Datum, ce qui représente une augmentation de 47,5 M\$, ou de 22,8 %, par rapport aux 208,2 M\$ constatés pour le semestre clos le 30 septembre 2021.

Pour le semestre clos le 30 septembre 2022, les revenus tirés des activités au Canada se sont accrus de 17,3 M\$, ou de 12,7 %, pour s'établir à 153,3 M\$ par rapport à 136,0 M\$ pour le semestre clos le 30 septembre 2021. L'augmentation des revenus est attribuable à la croissance interne dans tous les secteurs, notamment à la croissance générée par les deux contrats à long terme signés dans le cadre d'une acquisition au cours du premier trimestre de l'exercice précédent.

Pour le semestre clos le 30 septembre 2022, les revenus tirés des activités aux États-Unis ont atteint 94,4 M\$, soit une hausse de 28,4 M\$, ou de 43,0 %, par rapport aux revenus de 66,0 M\$ pour le semestre clos le 30 septembre 2021, principalement en raison des revenus de 16,7 M\$ tirés de l'acquisition de Vitalyst et de 4,9 M\$ tirés de l'acquisition de Datum, de l'incidence favorable du taux de change du dollar américain de 3,4 M\$, et d'une croissance interne dans certains secteurs de l'entreprise.

Pour le semestre clos le 30 septembre 2022, à l'international, les revenus ont connu une hausse de 1,7 M\$, ou de 28,9 %, pour s'établir à 7,9 M\$, comparativement à 6,2 M\$ pour le semestre clos le 30 septembre 2021, stimulés par une forte croissance des niveaux d'activité. Cette hausse a été partiellement contrebalancée par l'incidence défavorable du taux de change de 0,9 M\$ entre les deux périodes.

8.2 Marge brute

La marge brute s'est chiffrée à 37,8 M\$ pour le trimestre clos le 30 septembre 2022, ce qui correspond à une hausse de 9,3 M\$, ou de 32,6 %, par rapport à la marge brute de 28,5 M\$ pour le trimestre clos le 30 septembre 2021. Pour le trimestre clos le 30 septembre 2022, la marge brute en pourcentage des revenus a augmenté pour s'établir à 29,3 %, comparativement à 27,0 % pour le trimestre clos le 30 septembre 2021. Sur une base séquentielle, la marge brute en pourcentage des revenus a connu une hausse par rapport à 26,9 % au premier trimestre de l'exercice en cours.

La marge brute en pourcentage des revenus a connu une hausse au Canada par rapport au même trimestre de l'exercice précédent et sur une base séquentielle en raison de l'augmentation des revenus tirés des employés

permanents par rapport à ceux des contractuels et de l'augmentation des taux de facturation horaires en moyenne.

La marge brute en pourcentage des revenus a connu une hausse aux États-Unis, par rapport au même trimestre de l'exercice précédent et sur une base séquentielle, malgré l'entrée en vigueur d'augmentations salariales annuelles au premier trimestre de l'exercice en cours, à la suite de l'effet positif sur les marges des acquisitions de Vitalyst et de Datum.

À l'international, la marge brute en pourcentage des revenus a baissé par rapport au même trimestre de l'exercice précédent, en raison de la pression exercée par les marchés sur les coûts liés aux salaires.

La marge brute a connu une hausse de 15,0 M\$, ou de 26,4 %, pour le semestre clos le 30 septembre 2022, pour s'établir à 71,8 M\$, par rapport à la marge brute de 56,8 M\$ pour le semestre clos le 30 septembre 2021. Pour le semestre clos le 30 septembre 2022, la marge brute en pourcentage des revenus a augmenté pour s'établir à 28,1 %, comparativement à 27,3 % pour le semestre clos le 30 septembre 2021, malgré l'entrée en vigueur d'augmentations salariales annuelles au premier trimestre de l'exercice en cours et la non-récurrence de l'annulation de 4,6 M\$ de prêts accordés dans le cadre du Paycheck Protection Program (« PPP ») comptabilisés dans le coût des revenus au premier trimestre de l'exercice précédent.

Pour le semestre clos le 30 septembre 2022, la marge brute en pourcentage des revenus a augmenté au Canada et à l'international par rapport à la même période de l'exercice précédent, en raison de l'augmentation des revenus tirés des employés permanents par rapport à ceux des contractuels, de l'augmentation des taux de facturation horaires en moyenne et de l'augmentation des abonnements, logiciels et autres revenus, qui comportent des marges supérieures. Cette hausse a été partiellement contrebalancée par la pression exercée par les marchés sur les coûts liés aux salaires.

Pour le semestre clos le 30 septembre 2022, la marge brute en pourcentage des revenus a diminué aux États-Unis par rapport à la même période de l'exercice précédent, en raison de la réduction des subventions gouvernementales, principalement l'annulation des prêts accordés dans le cadre du PPP comptabilisés au premier trimestre de l'exercice précédent, comme expliqué plus haut, et de la pression exercée par les marchés sur les coûts liés aux salaires. Cette diminution a été partiellement contrebalancée par l'effet positif sur les marges des acquisitions de Vitalyst et de Datum et de l'augmentation des abonnements, de logiciels et des autres revenus, qui comportent des marges supérieures.

8.3 Informations sectorielles

Au 1^{er} avril 2022, en raison de la croissance interne et de l'intégration des récentes acquisitions d'entreprises, le Groupe a déterminé qu'il comptait trois secteurs à présenter par emplacement géographique : le Canada, les États-Unis et l'international. Le Groupe avait précédemment déterminé qu'il comptait un seul secteur à présenter en raison de caractéristiques similaires de ses secteurs opérationnels, y compris des caractéristiques économiques semblables, la nature des services fournis à ses clients, les types de clients qui composent sa clientèle et le cadre réglementaire dans lequel le Groupe exerce ses activités. Les informations sur la période comparative ont été retraitées afin d'inclure également les informations sectorielles relatives aux trois secteurs à présenter.

Le résultat d'exploitation par secteur renvoie au résultat d'exploitation avant les frais généraux et administratifs du siège social et les coûts d'acquisition, d'intégration et de réorganisation d'entreprises, qui ne sont pas pris en

compte lors de l'évaluation du rendement financier sous-jacent des secteurs à présenter. Les frais généraux et administratifs du siège social sont les dépenses et les salaires liés aux fonctions centralisées, comme les ressources des équipes mondiales des finances, des affaires juridiques, des ressources humaines et des technologies de l'information, qui ne sont pas affectés aux secteurs. Cette mesure exclut également les effets de l'amortissement et de la perte (gain) de change.

Les tableaux suivants présentent les activités du Groupe en fonction des secteurs à présenter :

(en milliers de dollars)	Trimestre clos le 30 septembre 2022			
	Canada	É.-U.	International	Total
	\$	\$	\$	\$
Revenus	75 123	49 809	4 001	128 933
Résultat d'exploitation par secteur	8 304	7 584	433	16 321
Frais généraux et administratifs du siège social				8 982
Coûts d'acquisition, d'intégration et de réorganisation d'entreprises				2 741
Perte de change				64
Résultat d'exploitation avant amortissement				4 534
Amortissement				8 310
Perte d'exploitation				(3 776)

(en milliers de dollars)	Trimestre clos le 30 septembre 2021			
	Canada	É.-U.	International	Total
	\$	\$	\$	\$
Revenus	66 966	35 119	3 192	105 277
Résultat d'exploitation par secteur	6 344	4 057	274	10 675
Frais généraux et administratifs du siège social				7 087
Coûts d'acquisition, d'intégration et de réorganisation d'entreprises				689
Gain de change				(42)
Résultat d'exploitation avant amortissement				2 941
Amortissement				4 697
Perte d'exploitation				(1 756)

(en milliers de dollars)	Semestre clos le 30 septembre 2022			
	Canada	É.-U.	International	Total
	\$	\$	\$	\$
Revenus	153 320	94 434	7 943	255 697
Résultat d'exploitation par secteur	15 762	12 802	803	29 367
Frais généraux et administratifs du siège social				16 891
Coûts d'acquisition, d'intégration et de réorganisation d'entreprises				4 623
Gain de change				(100)
Résultat d'exploitation avant amortissement				7 953
Amortissement				14 588
Perte d'exploitation				(6 635)

(en milliers de dollars)	Semestre clos le 30 septembre 2021			
	Canada	É.-U.	International	Total
	\$	\$	\$	\$
Revenus	135 990	66 046	6 162	208 198
Résultat d'exploitation par secteur	10 172	12 803	490	23 465
Frais généraux et administratifs du siège social				14 284
Coûts d'acquisition, d'intégration et de réorganisation d'entreprises				4 632
Perte de change				26
Résultat d'exploitation avant amortissement				4 523
Amortissement				9 630
Perte d'exploitation				(5 107)

8.4 Charges d'exploitation

8.4.1 Charges de vente, générales et administratives

Les charges de vente, générales et administratives comprennent les salaires, les traitements et les autres avantages du personnel de vente et du personnel administratif, les honoraires professionnels, les frais d'occupation, les frais liés aux technologies de l'information et aux communications, la rémunération fondée sur des actions, les droits d'inscription à la bourse et les frais de placement ainsi que d'autres charges administratives.

Pour le trimestre clos le 30 septembre 2022, les charges de vente, générales et administratives se sont chiffrées à 30,4 M\$, ce qui représente une augmentation de 5,5 M\$, ou de 22,2 %, par rapport à 24,9 M\$ pour le trimestre clos le 30 septembre 2021. Les charges de vente, générales et administratives totales, en pourcentage des revenus consolidés¹, se sont établies à 23,6 % pour le trimestre clos le 30 septembre 2022, ce qui est semblable au résultat de 23,6 % pour la même période de l'exercice précédent et qui s'explique par le niveau historiquement haut du pourcentage des charges de vente, générales et administratives liées à Vitalyst, contrebalancé par des réductions dans d'autres catégories de charges. Sur une base séquentielle, les charges ont augmenté de 1,5 M\$, par rapport à 28,9 M\$ pour le premier trimestre, en raison d'une augmentation séquentielle de la rémunération fondée sur des actions de 1,0 M\$, des charges de 0,6 M\$ liées à Datum et de l'incidence défavorable du taux de change du dollar américain de 0,3 M\$, partiellement contrebalancées par des réductions dans d'autres catégories de charges.

Les charges attribuables aux activités au Canada se sont accrues de 1,6 M\$, ou de 10,1 %, pour passer à 17,1 M\$ pour le trimestre clos le 30 septembre 2022, comparativement à 15,5 M\$ pour le trimestre clos le 30 septembre 2021. Cette augmentation est principalement due aux hausses de 0,8 M\$ découlant de la rémunération fondée sur des actions sans effet sur la trésorerie, surtout des actions attribuées lors d'acquisitions d'entreprises, de 0,5 M\$ dans les coûts liés aux technologies de l'information et aux communications, de 0,4 M\$ des frais de formation des employés, de 0,2 M\$ des coûts de rémunération des employés et de 0,2 M\$ des frais de déplacement, alors que ces activités retrouvent leurs niveaux antérieurs à la COVID-19. Ces charges ont été partiellement contrebalancées par une baisse de 0,3 M\$ des frais d'occupation et de 0,2 M\$ des frais professionnels.

¹ Il s'agit d'une autre mesure financière. Se reporter à la rubrique 5 intitulée « Mesures non conformes aux IFRS et autres mesures financières » pour obtenir une explication de la composition de cette autre mesure financière.

Les charges attribuables aux activités aux États-Unis se sont chiffrées à 12,6 M\$ pour le trimestre clos le 30 septembre 2022, ce qui correspond à une hausse de 4,0 M\$, ou de 46,3 %, par rapport aux charges de 8,6 M\$ pour le trimestre clos le 30 septembre 2021. L'augmentation est principalement attribuable aux charges de 3,1 M\$ liées à Vitalyst et de 0,6 M\$ liées à Datum, ainsi qu'à la hausse de 0,2 M\$ des coûts de rémunération des employés. La hausse des charges comprend l'incidence défavorable du taux de change du dollar américain de 0,4 M\$.

Les charges attribuables aux activités à l'international se sont chiffrées à 0,7 M\$ pour les trimestres clos les 30 septembre 2022 et 2021.

Pour le semestre clos le 30 septembre 2022, les charges de vente, générales et administratives se sont chiffrées à 59,3 M\$, ce qui représente une augmentation de 11,7 M\$, ou de 24,6 %, par rapport à 47,6 M\$ pour le semestre clos le 30 septembre 2021. Les charges de vente, générales et administratives totales, en pourcentage des revenus consolidés, se sont établies à 23,2 % pour le semestre clos le 30 septembre 2022, par rapport à 22,9 % pour la même période de l'exercice précédent. Cette hausse s'explique par le niveau historiquement haut du pourcentage des charges de vente, générales et administratives liées à Vitalyst.

Les charges attribuables aux activités au Canada se sont accrues de 2,4 M\$, ou de 7,8 %, pour passer à 33,6 M\$ pour le semestre clos le 30 septembre 2022, comparativement à 31,2 M\$ pour le semestre clos le 30 septembre 2021. Cette augmentation est principalement due aux hausses de 1,2 M\$ dans les coûts liés aux technologies de l'information et aux communications, de 0,6 M\$ découlant de la rémunération fondée sur des actions sans effet sur la trésorerie, surtout des actions attribuées lors d'acquisitions d'entreprises et des UAR, de 0,6 M\$ des frais de formation des employés, de 0,4 M\$ des coûts de recrutement, et aux hausses de 0,3 M\$ des frais de déplacement et de 0,2 M\$ des frais de prospection, alors que ces activités retrouvent leurs niveaux antérieurs à la COVID-19. Ces charges ont été partiellement contrebalancées par une baisse de 0,6 M\$ des coûts de rémunération des employés et de 0,3 M\$ des frais d'occupation.

Les charges attribuables aux activités aux États-Unis se sont chiffrées à 24,2 M\$ pour le semestre clos le 30 septembre 2022, ce qui correspond à une hausse de 9,0 M\$, ou de 58,9 %, par rapport aux charges de 15,2 M\$ pour le semestre clos le 30 septembre 2021. L'augmentation est principalement attribuable aux charges de 5,7 M\$ liées à Vitalyst et de 0,6 M\$ liées à Datum, à la hausse de 2,5 M\$ des coûts de rémunération des employés, en raison de l'augmentation des salaires et de la rémunération variable suivant les revenus, et en raison de la réduction des subventions gouvernementales, principalement l'annulation de 1,3 M\$ de prêts accordés dans le cadre du PPP comptabilisés au premier trimestre de l'exercice précédent, et à une hausse de 0,3 M\$ des frais de déplacement, partiellement contrebalancées par une baisse de 0,2 M\$ des coûts de recrutement. La hausse des charges comprend l'incidence défavorable du taux de change du dollar américain de 0,9 M\$.

Les charges attribuables aux activités à l'international se sont chiffrées à 1,5 M\$ pour le semestre clos le 30 septembre 2022, ce qui correspond à une hausse de 0,3 M\$, ou de 25,0 %, par rapport aux charges de 1,2 M\$ pour le semestre clos le 30 septembre 2021. Cette hausse est principalement attribuable à l'augmentation des frais de déplacement.

8.4.2 Rémunération fondée sur des actions

La rémunération fondée sur des actions est comprise dans le coût des revenus et les charges de vente, générales et administratives, et est détaillée dans le tableau qui suit :

(en milliers de dollars)	Trimestres clos les 30 septembre		Semestres clos les 30 septembre	
	2022	2021	2022	2021
	\$	\$	\$	\$
Régimes d'options sur actions	260	208	486	398
Régime d'achat d'actions – cotisation de l'employeur	363	273	694	527
Rémunération fondée sur des actions attribuées lors d'acquisition d'entreprises	1 105	483	1 242	961
UAD	138	152	273	309
UAI	—	—	—	92
UAR	235	91	467	91
	2 101	1 207	3 162	2 378

La rémunération fondée sur des actions s'est chiffrée à 2,1 M\$ pour le trimestre clos le 30 septembre 2022, ce qui représente une augmentation de 0,9 M\$ par rapport à 1,2 M\$ pour le trimestre clos le 30 septembre 2021. Cette augmentation s'explique surtout par les hausses des charges liées à la rémunération fondée sur des actions attribuées lors d'acquisitions d'entreprises et par l'augmentation des charges liées aux UAR.

La rémunération fondée sur des actions s'est chiffrée à 3,2 M\$ pour le semestre clos le 30 septembre 2022, ce qui représente une hausse de 0,8 M\$ par rapport à 2,4 M\$ pour le semestre clos le 30 septembre 2021. L'augmentation de la rémunération fondée sur des actions s'explique principalement par les hausses des charges liées aux UAR, l'augmentation de la rémunération fondée sur des actions attribuées lors d'acquisitions d'entreprises et l'augmentation de la cotisation de l'employeur au titre du régime d'achat d'actions, partiellement contrebalancées par la baisse des charges liées aux UAI.

8.4.3 Coûts d'acquisition, d'intégration et de réorganisation d'entreprises

Comme Alithya a atteint une certaine masse critique au moyen d'acquisitions et d'une croissance interne soutenue, elle a entrepris un examen de sa structure de coûts au cours du quatrième trimestre de l'exercice précédent et a engagé certains coûts de réorganisation au cours de l'exercice en cours.

Les coûts d'acquisition, d'intégration et de réorganisation d'entreprises se sont établis à 2,7 M\$ pour le trimestre clos le 30 septembre 2022, ce qui représente une hausse de 2,0 M\$ par rapport à 0,7 M\$ pour le trimestre clos le 30 septembre 2021. L'augmentation résulte principalement des coûts de réorganisation de 1,7 M\$ liés aux modifications qu'Alithya a apportées à sa structure de coûts pendant le trimestre clos le 30 septembre 2022, soit des coûts de cessation d'emploi et d'avantages sociaux des employés, et des hausses de 0,4 M\$ de la rémunération des employés lors de l'acquisition d'une entreprise et de 0,3 M\$ des coûts d'acquisition d'entreprises, liés majoritairement à l'acquisition de Datum. Ces coûts ont été partiellement contrebalancés par une baisse de 0,3 M\$ des coûts d'intégration, liés principalement à l'intégration de R3D Conseil inc. (« R3D ») au cours du deuxième trimestre de l'exercice précédent.

Les coûts d'acquisition, d'intégration et de réorganisation d'entreprises se sont établis à 4,6 M\$ pour les semestres clos les 30 septembre 2022 et 2021. Pour le semestre clos le 30 septembre 2022, les coûts

d'intégration ont connu une baisse de 2,3 M\$ par rapport au semestre clos le 30 septembre 2021, liée principalement à l'intégration de R3D au cours de l'exercice précédent. La baisse a été contrebalancée par une hausse de 1,9 M\$ des coûts de réorganisation liés aux modifications qu'Alithya a apportées à sa structure de coûts au cours du semestre clos le 30 septembre 2022, soit des coûts de cessation d'emploi et d'avantages sociaux des employés, et des hausses de 0,4 M\$ de la rémunération des employés lors de l'acquisition d'une entreprise et de 0,1 M\$ des coûts d'acquisition, liés principalement à l'acquisition de Datum.

8.4.4 Amortissement

L'amortissement a totalisé 1,6 M\$ pour le trimestre clos le 30 septembre 2022, par rapport à 1,2 M\$ pour le trimestre clos le 30 septembre 2021. Ces coûts concernaient principalement l'amortissement des immobilisations corporelles, qui a augmenté de 0,2 M\$, et l'amortissement des actifs au titre de droits d'utilisation d'Alithya, qui a augmenté de 0,2 M\$.

L'amortissement a totalisé 3,2 M\$ pour le semestre clos le 30 septembre 2022, par rapport à 2,8 M\$ pour le semestre clos le 30 septembre 2021. Ces coûts concernaient principalement l'amortissement des immobilisations corporelles, qui a augmenté de 0,1 M\$, et l'amortissement des actifs au titre de droits d'utilisation d'Alithya, qui a augmenté de 0,3 M\$.

8.4.5 Amortissement des immobilisations incorporelles

L'amortissement des immobilisations incorporelles a totalisé 6,7 M\$ pour le trimestre clos le 30 septembre 2022, par rapport à 3,4 M\$ pour le trimestre clos le 30 septembre 2021. Ces coûts concernaient principalement l'amortissement des relations clients comptabilisées lors d'acquisitions, qui a connu une hausse de 2,3 M\$, ainsi que l'amortissement des logiciels, qui a augmenté de 0,9 M\$. Les augmentations sont principalement attribuables à l'amortissement des immobilisations incorporelles comptabilisées lors des acquisitions de Vitalyst et de Datum.

L'amortissement des immobilisations incorporelles a totalisé 11,4 M\$ pour le semestre clos le 30 septembre 2022, par rapport à 6,8 M\$ pour le semestre clos le 30 septembre 2021. Ces coûts concernaient principalement l'amortissement des relations clients comptabilisées lors d'acquisitions, qui a connu une hausse de 3,7 M\$, ainsi que l'amortissement des logiciels, qui a augmenté de 0,7 M\$. Les augmentations sont principalement attribuables à l'amortissement des immobilisations incorporelles comptabilisées lors des acquisitions de Vitalyst et de Datum.

8.4.6 Perte (gain) de change

La perte de change s'est établie à 0,1 M\$ pour le trimestre clos le 30 septembre 2022, par rapport à un gain de 0,04 M\$ pour le trimestre clos le 30 septembre 2021.

Le gain de change s'est établi à 0,1 M\$ pour le semestre clos le 30 septembre 2022, par rapport à une perte de 0,03 M\$ pour le semestre clos le 30 septembre 2021.

8.5 Autres résultats nets et charges

8.5.1 Charges financières nettes

Le résumé des charges financières nettes s'établit comme suit :

(en milliers de dollars)	Trimestres clos les 30 septembre		Semestres clos les 30 septembre	
	2022	2021	2022	2021
	\$	\$	\$	\$
Intérêts sur la dette à long terme	1 651	531	2 886	1 010
Intérêts et frais de financement	159	106	288	181
Intérêts relatifs aux obligations locatives	210	173	427	350
Amortissement des charges financières	88	66	171	129
Capitalisation des intérêts au titre des soldes de prix d'achat	256	212	404	419
Revenus d'intérêts	(63)	(13)	(82)	(65)
	2 301	1 075	4 094	2 024

Les charges financières nettes se sont chiffrées à 2,3 M\$ pour le trimestre clos le 30 septembre 2022, ce qui représente une hausse de 1,2 M\$, ou de 113,8 %, par rapport à 1,1 M\$ pour le trimestre clos le 30 septembre 2021. Cette hausse est principalement attribuable à une augmentation de la dette à long terme, conformément à la description à la sous-rubrique 10.6, et à l'augmentation des taux d'intérêt variables, laquelle a contribué à l'augmentation des intérêts sur la dette à long terme.

Les charges financières nettes se sont chiffrées à 4,1 M\$ pour le semestre clos le 30 septembre 2022, ce qui représente une hausse de 2,1 M\$, ou de 101,9 %, par rapport à 2,0 M\$ pour le semestre clos le 30 septembre 2021. Cette hausse est principalement attribuable à une augmentation de la dette à long terme, conformément à la description à la sous-rubrique 10.6, et à l'augmentation des taux d'intérêt variables, laquelle a contribué à l'augmentation des intérêts sur la dette à long terme.

8.5.2 Impôts sur le résultat

Le recouvrement d'impôts s'est établi à 5,6 M\$ pour le trimestre clos le 30 septembre 2022, ce qui représente une hausse de 5,5 M\$ par rapport à 0,1 M\$ pour le trimestre clos le 30 septembre 2021, en raison principalement d'une hausse du recouvrement d'impôts différés, qui a été partiellement contrebalancée par une augmentation de la charge d'impôts exigibles. Au cours du trimestre clos le 30 septembre 2022, le Groupe a comptabilisé un actif d'impôts différés d'un montant de 6,0 M\$ qui était probablement réalisable en raison du passif d'impôts différés découlant de l'acquisition de Datum. L'actif d'impôts différés comptabilisé concerne des pertes d'exploitation nettes du Groupe aux États-Unis pour les exercices précédents, pertes qui peuvent faire l'objet de reports prospectifs et qui s'élèvent à environ 22,8 M\$, montant non précédemment comptabilisé.

Le recouvrement d'impôts s'est établi à 6,1 M\$ pour le semestre clos le 30 septembre 2022, ce qui représente une hausse de 3,8 M\$ par rapport à 2,3 M\$ pour le semestre clos le 30 septembre 2021, en raison principalement d'une hausse du recouvrement d'impôts différés, qui a été partiellement contrebalancée par une augmentation de la charge d'impôts exigibles.

8.6 Perte nette et résultat par action

La perte nette pour le trimestre clos le 30 septembre 2022 s'est élevée à 0,4 M\$, soit une diminution de 2,3 M\$, comparativement à 2,8 M\$ pour le trimestre clos le 30 septembre 2021. La baisse de la perte s'explique par une augmentation de la marge brute et la hausse du recouvrement d'impôts, partiellement contrebalancées par une hausse des charges de vente, générales et administratives, une hausse des coûts d'acquisition, d'intégration et de réorganisation d'entreprises, une hausse de l'amortissement des immobilisations corporelles et incorporelles et une hausse des charges financières nettes au cours du trimestre clos le 30 septembre 2022 par rapport au trimestre clos le 30 septembre 2021. Ce résultat s'est traduit par une perte nette de base et diluée de 0,00 \$ par action pour le trimestre clos le 30 septembre 2022, comparativement à une perte nette de 0,03 \$ par action pour le trimestre clos le 30 septembre 2021.

La perte nette pour le semestre clos le 30 septembre 2022 s'est élevée à 4,6 M\$, soit une baisse de 0,2 M\$, comparativement à 4,8 M\$, incluant l'annulation de 5,9 M\$ de prêts accordés dans le cadre du PPP, pour le semestre clos le 30 septembre 2021. La baisse de la perte s'explique par une augmentation de la marge brute et la hausse du recouvrement d'impôts, partiellement contrebalancées par une réduction des subventions gouvernementales, principalement l'annulation des prêts accordés dans le cadre du PPP au premier trimestre de l'exercice précédent, une augmentation des charges de vente, générales et administratives, une augmentation de l'amortissement des immobilisations corporelles et incorporelles et une hausse des charges financières nettes au cours du semestre clos le 30 septembre 2022, par rapport au semestre clos le 30 septembre 2021. Cela s'est traduit par une perte nette de base et diluée par action de 0,05 \$ pour le semestre clos le 30 septembre 2022, comparativement à une perte nette de 0,06 \$ par action pour le semestre clos le 30 septembre 2021.

8.7 BAIIA et BAIIA ajusté

Le tableau suivant présente un rapprochement de la perte nette et du BAIIA ainsi que du BAIIA ajusté :

(en milliers de dollars)	Trimestres clos les 30 septembre		Semestres clos les 30 septembre	
	2022	2021	2022	2021
	\$	\$	\$	\$
Revenus	128 933	105 277	255 697	208 198
Perte nette	(435)	(2 777)	(4 599)	(4 809)
Charges financières nettes	2 301	1 075	4 094	2 024
Recouvrement d'impôts	(5 642)	(54)	(6 130)	(2 322)
Amortissement	1 602	1 247	3 181	2 800
Amortissement des immobilisations incorporelles	6 708	3 450	11 407	6 830
BAIIA	4 534	2 941	7 953	4 523
Marge du BAIIA	3,5 %	2,8 %	3,1 %	2,2 %
<i>Ajusté pour :</i>				
Perte (gain) de change	64	(42)	(100)	26
Rémunération fondée sur des actions	2 101	1 207	3 162	2 378
Coûts d'acquisition, d'intégration et de réorganisation d'entreprises	2 741	689	4 623	4 632
Mise en œuvre des systèmes ERP internes	—	240	—	488
BAIIA ajusté	9 440	5 035	15 638	12 047
Marge du BAIIA ajusté	7,3 %	4,8 %	6,1 %	5,8 %

Le BAIIA s'est élevé à 4,5 M\$ pour le trimestre clos le 30 septembre 2022, soit une hausse de 1,6 M\$ par rapport à 2,9 M\$ pour le trimestre clos le 30 septembre 2021. La marge du BAIIA s'est établie à 3,5 % pour le trimestre clos le 30 septembre 2022, comparativement à 2,8 % pour le trimestre clos le 30 septembre 2021.

Le BAIIA ajusté s'est chiffré à 9,4 M\$ pour le trimestre clos le 30 septembre 2022, ce qui représente une hausse de 4,4 M\$ par rapport à 5,0 M\$ pour le trimestre clos le 30 septembre 2021. Comme expliqué plus haut, l'augmentation de la marge brute et l'apport de l'acquisition de Vitalyst et de Datum ont été partiellement contrebalancés par la hausse des charges de vente, générales et administratives. La marge du BAIIA ajusté s'est établie à 7,3 % pour le trimestre clos le 30 septembre 2022, contre 4,8 % pour le trimestre clos le 30 septembre 2021.

Le BAIIA s'est élevé à 8,0 M\$ pour le semestre clos le 30 septembre 2022, soit une hausse de 3,4 M\$ par rapport à 4,5 M\$ pour le semestre clos le 30 septembre 2021. La marge du BAIIA s'est établie à 3,1 % pour le semestre clos le 30 septembre 2022, comparativement à 2,2 % pour le semestre clos le 30 septembre 2021.

Le BAIIA ajusté s'est chiffré à 15,6 M\$ pour le semestre clos le 30 septembre 2022, ce qui représente une hausse de 3,6 M\$ par rapport à 12,0 M\$, incluant l'annulation de 5,9 M\$ de prêts accordés dans le cadre du PPP, pour le semestre clos le 30 septembre 2021. Comme expliqué plus haut, l'augmentation de la marge brute et l'apport de l'acquisition de Vitalyst et de Datum ont été partiellement contrebalancés par la hausse des charges de vente, générales et administratives et la baisse des subventions gouvernementales, principalement l'annulation des prêts accordés dans le cadre du PPP comptabilisés au premier trimestre de l'exercice précédent. La marge du BAIIA ajusté s'est établie à 6,1 % pour le semestre clos le 30 septembre 2022, par rapport à 5,8 % pour le semestre clos le 30 septembre 2021.

9. Nouveaux contrats

Les nouveaux contrats ont totalisé 119,3 M\$ au cours du trimestre clos le 30 septembre 2022, ce qui s'est traduit par un ratio nouveaux contrats-facturation pour le trimestre de 0,93. Au cours des douze derniers mois, les nouveaux contrats ont totalisé 497,1 M\$, ce qui s'est traduit par un ratio nouveaux contrats-facturation de 1,02.

10. Liquidité et ressources en capital

10.1 Tableaux consolidés des flux de trésorerie

Les activités courantes et la croissance d'Alithya sont financées par une combinaison de flux de trésorerie liés à l'exploitation, d'emprunts aux termes de la facilité de crédit existante, de prêts garantis et d'un prêt non garanti subordonné ainsi que de l'émission d'actions. Alithya cherche à maintenir un niveau optimal de liquidité par la gestion active de ses actifs et passifs, ainsi que de ses flux de trésorerie. Le tableau ci-dessous présente les activités de flux de trésorerie d'Alithya pour les trimestres et les semestres clos les 30 septembre 2022 et 2021 :

(en milliers de dollars)	Trimestres clos les 30 septembre		Semestres clos les 30 septembre	
	2022	2021	2022	2021
	\$	\$	\$	\$
Flux de trésorerie nets affectés aux activités d'exploitation	(2 607)	(7 523)	(13 968)	(6 997)
Flux de trésorerie nets affectés aux activités d'investissement	(16 139)	(400)	(14 802)	(1 147)
Flux de trésorerie nets découlant des activités de financement	3 706	20 829	36 153	24 822
Effet de la fluctuation des taux de change sur la trésorerie	614	3	874	(19)
Variation nette de la trésorerie	(14 426)	12 909	8 257	16 659
Trésorerie, à l'ouverture de la période	40 338	10 653	17 655	6 903
Trésorerie, à la clôture de la période	25 912	23 562	25 912	23 562

10.2 Flux de trésorerie – activités d'exploitation

Pour le trimestre clos le 30 septembre 2022, les flux de trésorerie nets affectés aux activités d'exploitation se sont élevés à 2,6 M\$, soit une amélioration de 4,9 M\$, comparativement à 7,5 M\$ pour le trimestre clos le 30 septembre 2021. Les flux de trésorerie affectés pour le trimestre clos le 30 septembre 2022 découlaient principalement de la perte nette de 0,4 M\$, plus 4,1 M\$ d'ajustements sans effet de trésorerie de la perte nette, comprenant principalement l'amortissement et la rémunération fondée sur des actions, partiellement contrebalancés par les impôts différés et des opérations de change non réalisées, ainsi que par 6,3 M\$ en variations défavorables des éléments hors trésorerie du fonds de roulement. Par comparaison, les flux de trésorerie pour le trimestre clos le 30 septembre 2021 découlaient principalement de la perte nette de 2,8 M\$, plus 6,2 M\$ d'ajustements sans effet de trésorerie de la perte nette, comprenant principalement l'amortissement et la rémunération fondée sur des actions, ainsi que 10,9 M\$ en variations défavorables des éléments hors trésorerie du fonds de roulement.

Les variations défavorables des éléments hors trésorerie du fonds de roulement de 6,3 M\$ au cours du trimestre clos le 30 septembre 2022 s'expliquent principalement par une baisse de 5,7 M\$ des créditeurs et charges à payer, une hausse de 1,5 M\$ des crédits d'impôt à recevoir et une hausse de 0,4 M\$ des travaux en cours, partiellement contrebalancées par une baisse de 0,6 M\$ des charges payées d'avance et une baisse de 0,6 M\$ des débiteurs et autres créances. Pour le trimestre clos le 30 septembre 2021, les variations défavorables des éléments hors trésorerie du fonds de roulement de 10,9 M\$ s'expliquent principalement par une hausse de 7,6 M\$ des débiteurs et autres créances, une baisse de 7,3 M\$ des créditeurs et charges à payer et une hausse de 0,5 M\$ des travaux en cours, partiellement contrebalancées par une baisse de 2,2 M\$ des crédits d'impôt à recevoir, une hausse de 1,6 M\$ des revenus différés et une baisse de 0,7 M\$ des charges payées d'avance.

Pour le semestre clos le 30 septembre 2022, les flux de trésorerie nets affectés aux activités d'exploitation se sont élevés à 14,0 M\$, soit une hausse de 7,0 M\$, comparativement à 7,0 M\$ pour le semestre clos le 30 septembre 2021. Les flux de trésorerie affectés pour le semestre clos le 30 septembre 2022 découlaient principalement de la perte nette de 4,6 M\$, plus 10,8 M\$ d'ajustements sans effet de trésorerie de la perte nette, comprenant principalement l'amortissement, la rémunération fondée sur des actions et la capitalisation des intérêts au titre des soldes de prix d'achat, partiellement contrebalancés par les impôts différés et les opérations de change non réalisées, ainsi que par 20,2 M\$ en variations défavorables des éléments hors trésorerie du fonds de roulement. En comparaison, les flux de trésorerie pour le semestre clos le 30 septembre 2021 découlaient principalement de la perte nette de 4,8 M\$, plus 4,2 M\$ d'ajustements sans effet de trésorerie de la perte nette, comprenant principalement l'amortissement et la rémunération fondée sur des actions, partiellement contrebalancés par l'annulation de prêts accordés dans le cadre du PPP et les impôts différés, ainsi que par 6,4 M\$ en variations défavorables des éléments hors trésorerie du fonds de roulement.

Les variations défavorables des éléments hors trésorerie du fonds de roulement de 20,2 M\$ au cours du semestre clos le 30 septembre 2022 s'expliquent principalement par une hausse de 12,5 M\$ des travaux en cours, une baisse de 10,5 M\$ des créditeurs et charges à payer, une hausse de 4,2 M\$ des crédits d'impôt à recevoir et une baisse de 1,2 M\$ des revenus différés, partiellement contrebalancées par une baisse de 8,0 M\$ des débiteurs et autres créances, une baisse de 0,2 M\$ des charges payées d'avance et une baisse de 0,1 M\$ des autres actifs. Pour le semestre clos le 30 septembre 2021, les variations défavorables des éléments hors trésorerie du fonds de roulement de 6,4 M\$ s'expliquent surtout par une augmentation de 9,5 M\$ des débiteurs et autres créances et une augmentation de 3,2 M\$ des travaux en cours, partiellement contrebalancées par une hausse de 2,3 M\$ des créditeurs et charges à payer, une baisse de 1,5 M\$ des charges payées d'avance, une hausse de 1,4 M\$ des revenus différés, une baisse de 0,7 M\$ des impôts à recevoir et une baisse de 0,5 M\$ des crédits d'impôt à recevoir.

10.3 Flux de trésorerie – activités d'investissement

Pour le trimestre clos le 30 septembre 2022, les flux de trésorerie nets affectés aux activités d'investissement se sont élevés à 16,1 M\$, soit une augmentation de 15,7 M\$ par rapport à 0,4 M\$ pour le trimestre clos le 30 septembre 2021. Les flux de trésorerie pour le trimestre clos le 30 septembre 2022 provenaient principalement de l'acquisition de Datum et des achats d'immobilisations corporelles dans le cours normal des activités. En comparaison, les flux de trésorerie affectés pour le trimestre clos le 30 septembre 2021 découlaient principalement d'achats d'immobilisations corporelles dans le cours normal des activités.

Pour le semestre clos le 30 septembre 2022, les flux de trésorerie nets affectés aux activités d'investissement se sont établis à 14,8 M\$, soit une augmentation de 13,7 M\$ par rapport à 1,1 M\$ pour le semestre clos le 30 septembre 2021. Les flux de trésorerie pour le semestre clos le 30 septembre 2022 découlaient principalement de l'acquisition de Datum et des achats d'immobilisations corporelles et incorporelles dans le cours normal des activités, partiellement contrebalancés par la baisse des liquidités soumises à des restrictions. En comparaison, les flux de trésorerie pour le semestre clos le 30 septembre 2021 découlaient principalement de l'acquisition de R3D et des achats d'immobilisations corporelles dans le cours normal des activités.

10.4 Flux de trésorerie – activités de financement

Pour le trimestre clos le 30 septembre 2022, les flux de trésorerie nets découlant des activités de financement se sont élevés à 3,7 M\$, soit une diminution de 17,1 M\$, par rapport à 20,8 M\$ pour le trimestre clos le 30 septembre 2021. Les flux de trésorerie pour le trimestre clos le 30 septembre 2022 découlaient principalement du produit de 7,1 M\$ de la dette à long terme, déduction faite des coûts de transaction connexes, comme décrit à la sous-rubrique 10.6, partiellement contrebalancé par des remboursements de 2,2 M\$ de la dette à long terme et l'acquittement de 0,9 M\$ d'obligations locatives, ainsi que de l'achat d'actions de 0,3 M\$ à des fins d'annulation. À des fins de comparaison, les flux de trésorerie pour le trimestre clos le 30 septembre 2021 découlaient principalement du produit de 25,8 M\$ de la dette à long terme, déduction faite des coûts de transaction connexes, partiellement contrebalancé par des remboursements de 4,2 M\$ de la dette à long terme et l'acquittement de 0,7 M\$ d'obligations locatives.

Pour le semestre clos le 30 septembre 2022, les flux de trésorerie nets découlant des activités de financement se sont établis à 36,2 M\$, soit une augmentation de 11,4 M\$ par rapport à 24,8 M\$ pour le semestre clos le 30 septembre 2021. Les flux de trésorerie pour le semestre clos le 30 septembre 2022 découlaient principalement du produit de 47,7 M\$ de la dette à long terme, déduction faite des coûts de transaction connexes, comme décrit à la sous-rubrique 10.6, partiellement contrebalancé par des remboursements de 8,9 M\$ de la dette à long terme et l'acquittement de 1,8 M\$ d'obligations locatives, ainsi que de l'achat d'actions de 0,8 M\$ à des fins d'annulation. En comparaison, les flux de trésorerie pour le semestre clos le 30 septembre 2021 découlaient principalement du produit de 53,3 M\$ de la dette à long terme, déduction faite des coûts de transaction connexes, partiellement contrebalancé par des remboursements de 27,2 M\$ de la dette à long terme et l'acquittement de 1,1 M\$ d'obligations locatives.

10.5 Ressources en capital

Le capital d'Alithya se compose de la trésorerie, des liquidités soumises à des restrictions, de la dette à long terme et du total des capitaux propres. Les principaux objectifs d'Alithya en matière de gestion du capital consistent à fournir une solide assise financière afin de maintenir la confiance des actionnaires, des créanciers et des autres parties prenantes et de soutenir la croissance et le développement futurs de l'entreprise, à maintenir une structure de capital souple qui optimise le coût du capital à un niveau de risque acceptable et préserve sa capacité à respecter ses obligations financières, à assurer la disponibilité de liquidités suffisantes pour poursuivre sa stratégie de croissance interne et entreprendre des acquisitions ciblées et à assurer un rendement du capital investi pour les actionnaires.

Dans le cadre de la gestion de sa structure du capital, Alithya surveille le rendement tout au long de l'exercice pour s'assurer que les besoins en fonds de roulement prévus et les dépenses en immobilisations liées à

l'entretien courant sont financés par l'exploitation, les liquidités disponibles en dépôt et, le cas échéant, les emprunts.

10.6 Dette à long terme et dette nette

Le tableau suivant présente un sommaire de la dette à long terme du Groupe :

Au (en milliers de dollars)	30 septembre 2022	31 mars 2022
	\$	\$
Facilité de crédit renouvelable garantie de premier rang (la « facilité de crédit ») ^a	112 529	66 631
Prêts garantis ^b	9 336	8 596
Prêts subordonnés non garantis ^c	20 000	17 500
Solde de prix d'achat versé en avril 2022	—	3 100
Solde de prix d'achat, d'une valeur nominale de 1 800 000 \$, sans intérêt (taux d'intérêt effectif de 6.0 %), remboursable le 1 ^{er} octobre 2022	1 800	1 748
Solde de prix d'achat, d'une valeur nominale de 9 385 000 \$ (6 825 000 \$ US), sans intérêt (taux d'intérêt effectif de 6.0 %), payable le 13 décembre 2022	9 275	8 178
Solde de prix d'achat, d'une valeur nominale de 12 850 000 \$ (9 345 000 \$ US), sans intérêt (taux d'intérêt effectif de 4.4 %), payable en versements annuels de 4 283 000 \$ (3 115 000 \$ US) et dont le paiement vient à échéance le 1 ^{er} juillet 2025	12 078	—
Report de paiements des déductions à la source (1 219 000 \$ US)	1 676	1 521
Autres	76	120
Coûts de transaction non amortis (déduction faite de l'amortissement cumulé de 925 000 \$ et de 754 000 \$)	(585)	(718)
	166 185	106 676
Tranche courante de la dette à long terme	21 773	19 316
	144 412	87 360

^a La facilité de crédit dispose d'un montant pouvant atteindre 125 000 000 \$, qui peut, à certaines conditions, être augmenté jusqu'à 140 000 000 \$ aux termes d'une clause accordéon, et les prélèvements peuvent être faits en dollars canadiens ou en dollars américains pour un montant équivalent. Elle vient à échéance le 1^{er} avril 2024 et peut être renouvelée par périodes supplémentaires d'un an, au gré du prêteur.

Les avances portent intérêt au taux préférentiel canadien ou américain, majoré d'une marge applicable allant de 0,25 % à 1,00 %, ou encore au taux des acceptations bancaires ou au taux SOFR, majoré d'une marge applicable allant de 1,50 % à 2,25 %, selon le cas, pour les avances en dollars canadiens ou en dollars américains, respectivement. La marge applicable est établie en fonction des seuils limites fixés à l'égard de certains ratios financiers.

Le 29 septembre 2022, la facilité de crédit a été modifiée pour majorer temporairement le montant maximal disponible au titre de la facilité de crédit, qui est passé à 140 000 000 \$ pour la période du 29 septembre 2022 au 31 janvier 2023 (la « période de majoration temporaire du crédit »). Le Groupe peut mettre fin à la période de majoration temporaire du crédit, à son gré, à partir du 31 décembre 2022. Au cours de la période de majoration temporaire du crédit, les avances portent intérêt au taux préférentiel canadien ou américain, majoré d'une marge applicable allant de 0,75 % à 1,50 %, ou encore au taux des acceptations bancaires ou au taux SOFR, majoré d'une marge applicable allant de 2,00 % à 2,75 %, selon le cas, pour les avances en dollars canadiens ou en dollars américains, respectivement.

^b Les prêts garantis sont avec Investissement Québec et financent les crédits d'impôt remboursables de 2021 et de 2022. Les prêts garantis sont remboursables à la première des dates suivantes : la date d'obtention des crédits d'impôt remboursables à recevoir, ou les dates d'échéance du 31 mars 2023 pour les crédits d'impôt remboursables de 4 670 000 \$ pour 2021 ayant fait l'objet du financement, et du 31 mars 2024 pour les crédits d'impôt remboursables de 4 666 000 \$ pour 2022 ayant fait l'objet du financement.

^c Les prêts subordonnés non garantis avec Investissement Québec, d'un montant de 20 000 000 \$, viennent à échéance le 1^{er} octobre 2025. Conformément aux modalités des prêts, le Groupe est tenu de rester conforme à certaines clauses restrictives financières, lesquelles sont mesurées sur une base trimestrielle.

^{a, c} Au 30 septembre 2022, le Groupe respectait toutes ses clauses restrictives financières.

Le montant total de la dette à long terme au 30 septembre 2022 a augmenté de 59,5 M\$ pour se chiffrer à 166,2 M\$, par rapport à 106,7 M\$ au 31 mars 2022. La hausse est principalement attribuable à une augmentation de 45,9 M\$ des prélèvements sur la facilité de crédit en vue de financer l'acquisition de Datum et pour financer les activités, à l'ajout du solde de prix d'achat de 12,1 M\$ dans le cadre de l'acquisition de Datum, à une hausse de 2,5 M\$ du prêt subordonné non garanti, à une augmentation de 0,7 M\$ des prêts garantis et à une hausse générale attribuable à l'incidence du taux de change sur la dette à long terme libellée en dollars américains, partiellement contrebalancés par le paiement d'un solde de prix de vente de 3,1 M\$ lié à une acquisition précédente. L'augmentation du montant total de la dette à long terme a donné lieu à une hausse de 8,3 M\$ de la trésorerie au 30 septembre 2022 par rapport au 31 mars 2022.

Au 30 septembre 2022, la trésorerie s'élevait à 25,9 M\$ et un montant de 112,5 M\$ avait été prélevé sur la facilité de crédit et classé comme dette à long terme. En comparaison, au 31 mars 2022, la trésorerie s'élevait à 17,7 M\$, les liquidités soumises à des restrictions détenues en fiducie conformément aux obligations contractuelles découlant des acquisitions d'entreprises étaient de 3,3 M\$, et un montant de 66,6 M\$ avait été prélevé sur la facilité de crédit et classé comme dette à long terme.

Le tableau suivant présente un rapprochement de la dette à long terme et de la dette nette :

Au (en milliers de dollars)	30 septembre 2022	31 mars 2022
	\$	\$
Tranche courante de la dette à long terme	21 773	19 316
Tranche non courante de la dette à long terme	144 412	87 360
Total de la dette à long terme	166 185	106 676
Moins :		
Trésorerie	25 912	17 655
Liquidités soumises à des restrictions	—	3 254
	25 912	20 909
Dette nette	140 273	85 767

Au cours du semestre clos le 30 septembre 2022, la dette nette d'Alithya s'est accrue en raison principalement de la hausse de l'emprunt au titre de la facilité de crédit, comme expliqué plus haut, et de la baisse des liquidités soumises à des restrictions, partiellement contrebalancées par l'augmentation de la trésorerie.

10.7 Obligations contractuelles

Alithya a des engagements en vertu des modalités des obligations contractuelles qui comportent différentes dates d'expiration, principalement en ce qui concerne la location des locaux, ainsi que les licences technologiques et les infrastructures. Veuillez vous reporter à la sous-rubrique 10.7 du rapport de gestion pour l'exercice clos le 31 mars 2022 pour un aperçu des obligations d'Alithya à cette date. À l'exclusion de la contrepartie différée et de la contrepartie au titre de la clause d'indexation sur le résultat potentiel liée à l'acquisition de Datum, comme décrit à la rubrique 7 du présent rapport de gestion, il n'y a eu aucun changement important à l'égard des obligations contractuelles depuis le 31 mars 2022 en dehors du cours normal des activités d'Alithya.

10.8 Arrangements hors bilan

Alithya utilise le financement hors bilan relativement aux engagements d'exploitation relatifs à des licences technologiques et à des infrastructures. Veuillez vous reporter à la sous-rubrique 10.8 du rapport de gestion d'Alithya pour l'exercice clos le 31 mars 2022 et à la note 13 des états financiers annuels consolidés audités pour la même période afin d'obtenir un aperçu de ces arrangements à cette date. Il n'y a eu aucun changement important à l'égard des arrangements hors bilan depuis le 31 mars 2022 en dehors du cours normal des activités d'Alithya.

11. Capital-actions

11.1 Capital émis

Le tableau suivant présente l'évolution du capital-actions émis pour la période indiquée :

(en milliers de dollars)	Actions à droit de vote subalterne		Actions à droit de vote multiple	
	Nombre d'actions	\$	Nombre d'actions	\$
Solde d'ouverture au 1 ^{er} avril 2022	85 554 000	300 901	7 171 616	4 321
Actions émises en contrepartie de l'acquisition de Datum	1 867 262	5 528	—	—
Actions achetées à des fins d'annulation	(283 886)	(997)	—	—
Solde de clôture au 30 septembre 2022	87 137 376	305 432	7 171 616	4 321

Au cours du semestre clos le 30 septembre 2022, les opérations suivantes ont été réalisées :

- Dans le cadre de l'acquisition de Datum, 1 867 262 actions à droit de vote subalterne, d'une valeur totale de 5 552 000 \$, ont été émises. La Société a engagé des coûts d'émission d'actions d'un montant de 32 000 \$, déduction faite des impôts différés de 8 000 \$, pour une contrepartie nette de 5 528 000 \$.
- L'achat aux fins d'annulation de 283 886 actions à droit de vote subalterne au titre de l'offre publique de rachat dans le cours normal des activités de la Société pour une contrepartie totale en espèces de 839 000 \$ et une valeur comptable de 997 000 \$. L'excédent de la valeur comptable par rapport au prix d'achat de 158 000 \$ a été porté au crédit du déficit.

Au cours du semestre clos le 30 septembre 2021, la Société a acquis la totalité des actions en circulation de R3D (maintenant Alithya services TI inc.). Dans le cadre de l'acquisition, 25 182 676 actions à droit de vote subalterne, d'une valeur totale de 80 585 000 \$, ont été émises.

11.2 Offre publique de rachat dans le cours normal des activités

Le 14 septembre 2022, le conseil d'administration de la Société a autorisé le renouvellement de son offre publique de rachat dans le cours normal des activités, offre qui a par la suite été approuvée par la TSX. Conformément à l'offre publique de rachat, la Société peut acquérir, à des fins d'annulation, jusqu'à 2 491 128 actions à droit de vote subalterne, ce qui représentait 5 % du flottant de la Société à la clôture des marchés le 8 septembre 2022.

L'opération dans le cadre de l'offre publique de rachat a commencé le 20 septembre 2022 et prendra fin à la première des dates suivantes à survenir, soit le 19 septembre 2023 ou le jour où la Société aura acquis le nombre maximal d'actions à droit de vote subalterne autorisé conformément à l'offre publique de rachat ou le jour où elle décidera de mettre fin aux acquisitions. Toutes les acquisitions d'actions à droit de vote subalterne sont effectuées dans le cadre d'opérations sur le marché libre, au cours en vigueur au moment de l'acquisition. Au même moment, la Société a conclu un régime d'achat automatique d'actions (« le régime d'achat automatique d'actions ») avec un courtier désigné relativement à son offre publique de rachat. Le régime d'achat automatique d'actions autorise le courtier désigné à acquérir, à des fins d'annulation, des actions à droit de vote subalterne au nom de la Société, tout en respectant certains paramètres de négociation établis, de temps à autre, par la Société.

12. Parties liées

Opérations conclues avec des membres clés de la direction

Dans le cours normal des activités, le Groupe a effectué les opérations suivantes avec une entité contrôlée par un administrateur. Les opérations ont été comptabilisées à la valeur contractuelle de la contrepartie établie, ce qui représente les taux du marché, comme convenu par les parties liées. Le 30 septembre 2022, l'entité n'était plus une partie liée puisque l'actionnaire qui en avait le contrôle a cessé de siéger au conseil d'administration du Groupe le 14 septembre 2022.

(en milliers de dollars)	Trimestres clos les 30 septembre		Semestres clos les 30 septembre	
	2022	2021	2022	2021
	\$	\$	\$	\$
Revenus*	3 150	5 530	6 811	11 400

* Conformément à un accord commercial de 10 ans qui prend fin en avril 2031, une entité contrôlée par un ancien administrateur a pris des engagements envers une marge brute annuelle minimale tirée de la prestation de services de consultation, avec des surplus ou des déficiences annuels au titre de ces engagements, qui sont admissibles à certaines dispositions relatives à un report. Si les montants minimaux au titre de l'accord ne sont pas atteints, l'entité devra verser des montants compensatoires selon une formule définie dans l'accord commercial. L'accord commercial peut être prolongé jusqu'en avril 2034, mais les exigences quant à la marge brute annuelle minimale ne s'appliqueront pas à la période du prolongement.

Au 30 septembre 2022, des débiteurs et autres créances qui s'élèvent à 2 772 000 \$ (4 287 000 \$ au 31 mars 2022) sont à recevoir d'une entité contrôlée par un ancien administrateur.

13. Résumé sur huit trimestres

(en milliers de dollars, sauf les montants par action)	Pour les trimestres clos les							
	31 déc. 2020	31 mars 2021	30 juin 2021	30 sept. 2021	31 déc. 2021	31 mars 2022	30 juin 2022	30 sept. 2022
Revenus	70 606	77 971	102 921	105 277	109 713	119 974	126 764	128 933
Coût des revenus	50 178	54 517	74 581	76 804	81 456	88 891	92 700	91 173
Marge brute	20 428	23 454	28 340	28 473	28 257	31 083	34 064	37 760
	28,9 %	30,1 %	27,5 %	27,0 %	25,8 %	25,9 %	26,9 %	29,3 %
Charges d'exploitation								
Charges de vente, générales et administratives	20 421	21 740	22 747	24 885	25 002	26 204	28 927	30 421
Coûts d'acquisition, d'intégration et de réorganisation d'entreprises	500	718	3 943	689	857	6 128	1 882	2 741
Amortissement	900	1 058	1 553	1 247	1 400	1 235	1 579	1 602
Amortissement des immobilisations incorporelles	2 703	2 490	3 380	3 450	3 438	4 017	4 699	6 708
Perte (gain) de change	47	74	68	(42)	(27)	(25)	(164)	64
	24 571	26 080	31 691	30 229	30 670	37 559	36 923	41 536
Perte d'exploitation	(4 143)	(2 626)	(3 351)	(1 756)	(2 413)	(6 476)	(2 859)	(3 776)
Charges financières nettes	870	849	949	1 075	1 203	1 352	1 793	2 301
Perte avant impôts	(5 013)	(3 475)	(4 300)	(2 831)	(3 616)	(7 828)	(4 652)	(6 077)
Recouvrement d'impôts	(220)	(950)	(2 268)	(54)	(130)	(575)	(488)	(5 642)
Perte nette	(4 793)	(2 525)	(2 032)	(2 777)	(3 486)	(7 253)	(4 164)	(435)
Perte de base et diluée par action	(0,08)	(0,04)	(0,02)	(0,03)	(0,04)	(0,08)	(0,04)	—

Les écarts trimestriels dans les résultats d'Alithya sont principalement attribuables à la saisonnalité. Les revenus générés par les conseillers d'Alithya dépendent du nombre de jours ouvrables dans un trimestre donné; ce nombre peut varier en raison des vacances, d'autres congés payés et des jours fériés. Les cycles d'investissement dans les technologies de l'information des clients varient également selon la saisonnalité relative à leurs propres activités. Enfin, les écarts trimestriels sont attribuables au moment où ont lieu les acquisitions.

Au cours de la période de huit trimestres, l'augmentation des revenus a découlé principalement de l'acquisition d'entreprises et d'une croissance interne dans la plupart des secteurs d'activité de la Société. Les fluctuations de la marge brute au cours des huit trimestres précédents peuvent être attribuées à une migration stable vers des services à plus grande valeur ajoutée. Elles sont contrebalancées par les effets négatifs de la pandémie de COVID-19, déduction faite des subventions publiques reçues, et l'acquisition de R3D le 1^{er} avril 2021, dont les revenus, sur une base historique, proviennent, dans une plus grande proportion, de contractuels. La hausse des charges de vente, générales et administratives est attribuable principalement à l'acquisition d'entreprises, déduction faite des synergies, et aux coûts supplémentaires liés à l'exécution du plan d'affaires stratégique et au recrutement plus intense en vue d'accroître les revenus. Les charges de vente, générales et administratives totales, en pourcentage des revenus consolidés, sont demeurées stables au cours de la période. Les autres charges, telles que les coûts d'acquisition, d'intégration et de réorganisation d'entreprises, l'amortissement des immobilisations corporelles et incorporelles et le recouvrement d'impôts, ont également varié en raison de l'acquisition d'entreprises.

14. Estimations comptables critiques

L'établissement des états financiers consolidés conformes aux IFRS exige que la direction ait recours à son jugement, fasse des estimations et pose des hypothèses qui influent sur l'application des méthodes comptables ainsi que sur le montant présenté des actifs, des passifs, des revenus et des charges. Les résultats réels pourraient différer de ces estimations.

Les estimations et leurs hypothèses sous-jacentes sont passées en revue à intervalle régulier. Les modifications d'estimations comptables sont comptabilisées dans la période au cours de laquelle elles sont apportées et dans les périodes futures concernées.

Les états financiers du deuxième trimestre ont été établis selon les méthodes comptables adoptées dans les derniers états financiers annuels consolidés audités pour l'exercice clos le 31 mars 2022. De plus, les méthodes comptables ont été appliquées de façon uniforme par toutes les entités du Groupe.

15. Modifications aux normes comptables en vigueur pour l'exercice dont la clôture sera le 31 mars 2023

La modification suivante aux normes existantes a été adoptée par le Groupe le 1^{er} avril 2022 et n'a pas eu d'incidence importante sur les états financiers consolidés du Groupe.

Contrats déficitaires : Coût d'exécution du contrat

En mai 2020, l'IASB » a publié « Contrats déficitaires : Coûts d'exécution du contrat », qui comprend des modifications à IAS 37. Ces modifications précisent les coûts qu'une entreprise doit inclure au titre de l'exécution d'un contrat lorsqu'elle évalue si ce contrat est déficitaire. Selon la méthode de la capitalisation du coût entier, le « coût d'exécution » d'un contrat comprend les « coûts directement liés au contrat ». Les coûts directement liés à un contrat comprennent des coûts marginaux liés à l'exécution de ce contrat et l'imputation d'autres coûts directement liés à l'exécution de contrats.

16. Nouvelles normes et interprétations publiées, mais non encore entrées en vigueur

À la date d'autorisation des états financiers pour le deuxième trimestre, certaines nouvelles normes, modifications et interprétations, ainsi que certaines améliorations à apporter aux normes existantes, ont été publiées par l'IASB, mais n'étaient pas encore en vigueur et n'ont pas été adoptées de façon anticipée par le Groupe. La direction prévoit que l'ensemble des prises de position pertinentes sera adopté pour la première période de présentation de l'information financière à compter de la date d'entrée en vigueur de chaque prise de position. Des précisions sur les nouvelles normes, modifications et interprétations, ainsi que sur les améliorations à apporter aux normes existantes, susceptibles d'avoir une incidence sur les états financiers consolidés du Groupe, sont données ci-après :

IAS 1 – Présentation des états financiers

Le 23 janvier 2020, l'IASB a publié des modifications apportées à IAS 1, « Présentation des états financiers », pour clarifier le classement des passifs en tant que passifs courants ou non courants. En juillet 2020, l'IASB a publié les modifications définitives en vue de différer la date d'entrée en vigueur aux exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2023. Une application anticipée est permise. Aux fins du classement des passifs non courants, les modifications suppriment l'obligation du droit inconditionnel de différer le règlement du passif ou de renouveler ce dernier pour au moins douze mois. Un tel droit doit plutôt avoir une substance et exister à la date de clôture. Les modifications précisent également la façon dont une société classe un passif qui comprend une option de conversion de l'autre partie. Les modifications stipulent ce qui suit : le règlement d'un passif comprend le transfert d'instruments de capitaux propres d'une société à l'autre partie; lors du classement des passifs en tant que passifs courants ou non courants, une société peut ignorer uniquement les options de conversion qui sont comptabilisées à titre de capitaux propres. Ces modifications sont sous réserve de faits nouveaux. Certaines questions liées à l'application des modifications de 2020 ont été soulevées auprès de l'IASB, conduisant ce dernier à publier l'exposé-sondage ES/2021/9 Non-Current Liabilities with Covenants (Passifs non courants assortis de clauses restrictives) en novembre 2021. D'autres modifications à IAS 1 sont proposées ainsi qu'un report de la date d'entrée en vigueur des modifications de 2020 au plus tôt le 1^{er} janvier 2024. Des commentaires pouvaient être soumis sur l'exposé-sondage jusqu'au 21 mars 2022. La direction analyse actuellement, mais n'a pas encore déterminé, l'incidence de la modification sur les états financiers consolidés du Groupe.

Modifications à IAS 1 et à l'énoncé de pratiques en IFRS 2 – Informations à fournir sur les méthodes comptables

En février 2021, l'IASB a publié des modifications à IAS 1, « Présentation des états financiers », et à l'énoncé de pratiques en IFRS 2, « Porter des jugements sur l'importance relative ». Les modifications aident les entités à présenter des informations à fournir sur les méthodes comptables plus utiles pour les principaux utilisateurs d'états financiers, comme suit :

- en remplaçant l'exigence de présentation d'information sur les « principales » méthodes comptables conformément à IAS 1 par une exigence de présentation d'informations « significatives » sur les méthodes comptables. Conformément à ces modifications, une méthode comptable est significative si, lorsqu'on la prend en considération conjointement avec d'autres informations contenues dans les états financiers de

l'entité, on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elle influence les décisions que les principaux utilisateurs des états financiers à usage général prennent en se fondant sur ces états financiers;

- en fournissant des indications dans l'énoncé de pratiques en IFRS 2 pour expliquer et illustrer l'application du processus en quatre étapes d'évaluation de l'importance relative aux informations à fournir sur les méthodes comptables.

Les modifications doivent être appliquées de façon prospective. Les modifications à IAS 1 entrent en vigueur pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2023. Une application anticipée est permise. Lorsqu'une entité applique les modifications à IAS 1, elle peut également appliquer les modifications à l'énoncé de pratiques en IFRS 2. La direction évalue actuellement l'incidence de ces modifications sur ses états financiers consolidés.

Modifications à IAS 8 – Définition d'estimations comptables

En février 2021, l'IASB a modifié IAS 8, « Méthodes comptables, changements d'estimations comptables et erreurs », afin d'introduire une nouvelle définition des « estimations comptables » pour remplacer la définition de « changement d'estimations comptables ». Les modifications apportent également des précisions visant à aider les entités à distinguer les changements de méthodes comptables des changements d'estimations comptables. Cette distinction est importante, puisque les changements de méthodes comptables doivent être appliqués de façon rétrospective tandis que les changements d'estimations comptables doivent être appliqués de façon prospective. Les modifications entrent en vigueur pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2023. Une application anticipée est permise. La direction évalue actuellement l'incidence de ces modifications sur ses états financiers consolidés.

Modifications apportées à IAS 12 – Impôts sur le résultat

Le 7 mai 2021, l'IASB a publié des modifications à IAS 12, « Impôts sur le résultat », afin de réduire la portée de l'exemption de comptabilisation initiale pour en exclure les transactions donnant lieu à des différences temporaires qui s'équivalent et se compensent. Les sociétés seront donc tenues de comptabiliser l'actif d'impôts différés et le passif d'impôts différés pour tenir compte de ces différences temporaires qui prennent naissance à la comptabilisation initiale d'un contrat de location et d'une provision de démantèlement. Les modifications s'appliquent pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2023. Une application anticipée est permise. La direction évalue actuellement l'incidence de cette norme sur ses états financiers consolidés.

17. Risques et incertitudes

Alithya est exposée à plusieurs risques et incertitudes et est touchée par plusieurs facteurs qui pourraient avoir une incidence défavorable importante sur sa situation financière, son rendement financier, ses flux de trésorerie, ses activités ou sa réputation. Ces risques doivent être pris en considération lors de l'évaluation d'un placement dans Alithya et peuvent, entre autres choses, entraîner un recul du cours des actions à droit de vote subalterne.

Ces risques et incertitudes comprennent, notamment, les facteurs énoncés dans la rubrique « Risques et incertitudes » du rapport de gestion de la Société pour l'exercice clos le 31 mars 2022 et le rapport de gestion pour le trimestre clos le 30 juin 2022, qui sont intégrés par renvoi aux présentes dans son intégralité.

18. Évaluation par la direction de nos contrôles et procédures de communication de l'information

Contrôles et procédures de communication de l'information

La Société a établi et maintient des contrôles et des procédures en matière de communication de l'information conçus de manière à fournir une assurance raisonnable que les renseignements importants qui concernent la Société sont transmis au chef de la direction et au chef de la direction financière par d'autres personnes, en particulier pendant la période au cours de laquelle sont dressés les états annuels et intermédiaires aux fins de dépôt, et que l'information devant être divulguée par la Société dans ces états annuels et intermédiaires, ou encore dans d'autres rapports déposés ou soumis par la Société conformément aux lois sur les valeurs mobilières canadiennes et américaines, est enregistrée, traitée, condensée et présentée dans les délais prescrits par ces lois et les règles y afférentes. L'efficacité de ces contrôles et procédures de communication de l'information, au sens du Règlement 52-109, Documents annuels et intermédiaires des émetteurs, adopté par les autorités canadiennes en valeurs mobilières, ainsi qu'au sens de la Rule 13a-15(e) et 15d-15(e) prise en application de la loi des États-Unis intitulée Securities Exchange Act of 1934, en sa version modifiée, a été évaluée sous la supervision du chef de la direction et du chef de la direction financière de la Société, qui ont également participé à l'évaluation, en date de fin du dernier exercice complété de la Société clos le 31 mars 2022. À la lumière de cette évaluation, le chef de la direction et le chef de la direction financière ont conclu que les contrôles et les procédures de la Société en matière de communication de l'information étaient efficaces au 31 mars 2022.

Contrôles internes à l'égard de l'information financière

La Société a également établi et maintenu des contrôles internes adéquats à l'égard de l'information financière, au sens du Règlement 52-109 adopté par les autorités canadiennes en valeurs mobilières, ainsi qu'au sens de la Rule 13a-15(f) et 15d-15(f) prise en application de la loi des États-Unis intitulée Securities Exchange Act of 1934, en sa version modifiée. Les contrôles internes à l'égard de l'information financière de la Société sont un processus conçu sous la supervision du chef de la direction et du chef de la direction financière de la Société. Ce processus est exécuté par les membres de la direction et d'autres employés clés dans le but de fournir une assurance raisonnable quant à la fiabilité de l'information financière et à la préparation des états financiers à des fins externes, en conformité avec les IFRS établies par l'IASB. L'efficacité des contrôles internes à l'égard de l'information financière de la Société a été évaluée sous la supervision du chef de la direction et du chef de la direction financière de la Société, qui ont également participé à l'évaluation, à la fin du dernier exercice de la Société clos le 31 mars 2022, en fonction des critères établis dans le document Internal Control – Integrated Framework (2013) publié par le Committee of Sponsoring Organizations (COSO) de la Treadway Commission. À la lumière de cette évaluation, le chef de la direction et le chef de la direction financière ont conclu que les contrôles internes à l'égard de l'information financière de la Société étaient efficaces au 31 mars 2022.

Modifications des contrôles internes à l'égard de l'information financière

Aucune modification n'a été apportée aux contrôles internes à l'égard de l'information financière de la Société au cours du trimestre clos le 30 septembre 2022, qui ait pu avoir une incidence importante, ou qui aurait été raisonnablement susceptible d'avoir une incidence importante, sur les contrôles internes de la Société à l'égard de l'information financière.

Limites à l'efficacité des contrôles et procédures de communication de l'information et des contrôles internes à l'égard de l'information financière

La direction de la Société reconnaît que les contrôles et procédures de communication de l'information et les contrôles internes à l'égard de l'information financière, quelle que soit la qualité de leur conception et de leur fonctionnement, ne peuvent fournir qu'une assurance raisonnable que les objectifs de contrôle visés seront atteints. En raison des limites qui leur sont inhérentes, les contrôles et procédures de communication de l'information et les contrôles internes à l'égard de l'information financière ne peuvent pas prévenir ni détecter toutes les erreurs ou les inexactitudes en temps opportun.

Limites de l'étendue de la conception des contrôles et procédures de communication de l'information et des contrôles internes à l'égard de l'information financière

La direction de la Société a limité l'étendue des contrôles et procédures de communication de l'information et des contrôles internes à l'égard de l'information financière pour les contrôles, les politiques et les procédures de Vitalyst, qui a fait l'objet d'une acquisition le 31 janvier 2022 et dont les résultats d'exploitation sont inclus dans les états financiers pour le deuxième trimestre de la Société. Les limites de l'étendue sont conformes au Règlement 52-109, adopté par les autorités canadiennes en valeurs mobilières, et aux directives actuelles de la SEC, qui permettent à un émetteur de limiter la conception des contrôles internes à l'égard de l'information financière et des contrôles et procédures de communication de l'information en excluant les contrôles, politiques et procédures d'une société acquise au plus tôt 365 jours avant la date de clôture de la période comptable visée par l'attestation.

Pour le semestre clos le 30 septembre 2022, Vitalyst a généré des revenus de 16,7 M\$ et un résultat net de 1,5 M\$. De plus, au 30 septembre 2022, les actifs et passifs courants de Vitalyst ont compté pour environ 3,9 % des actifs courants consolidés et 7,0 % des passifs courants consolidés, respectivement. Les actifs non courants, qui excluent les immobilisations incorporelles et le goodwill découlant de l'acquisition, et les passifs non courants ont compté pour environ 0,2 % des actifs non courants consolidés et 0,0 % des passifs non courants consolidés, respectivement. Les montants comptabilisés pour les actifs acquis et les passifs pris en charge à la date d'acquisition sont décrits à la note 3 des états financiers annuels consolidés audités de la Société pour l'exercice clos le 31 mars 2022.